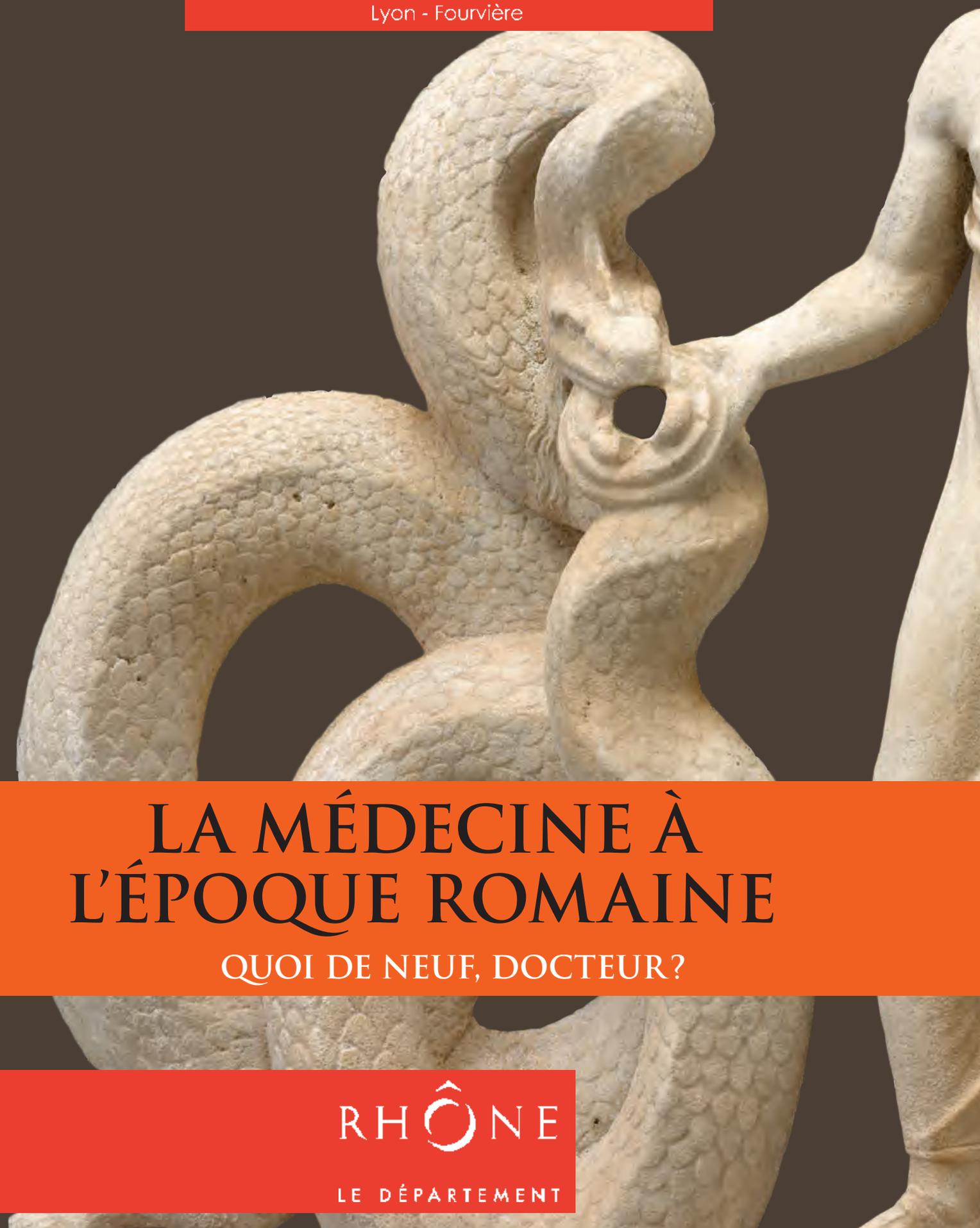


MUSEE GALLO ROMAIN

Lyon - Fourvière

A detailed marble sculpture showing a snake coiled around a human arm. The snake's head is raised, and its body is intricately carved with scales. The human arm is muscular and appears to be holding the snake. The background is dark, making the light-colored marble stand out.

LA MÉDECINE À L'ÉPOQUE ROMAINE

QUOI DE NEUF, DOCTEUR?

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

LA MÉDECINE À L'ÉPOQUE ROMAINE

QUOI DE NEUF, DOCTEUR?

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



Responsable éditoriale

Véronique Dasen

Conception graphique et mise en page

Nathalie Saudan, Suzanne Pitzl
Point Carré Sàrl, Vevey (Suisse)

Impression

Marchandeaum imprimeur, Villeurbanne

Relecture

Véronique Dasen, Mélanie Lioux, Lucinne Rossier,
Dominique Tisserand

Cet ouvrage a été édité par le Département du Rhône pour accompagner l'exposition « La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur ? », présentée au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière du 4 octobre 2011 au 22 avril 2012, et constitue la réédition revue et augmentée de l'ouvrage qui accompagnait l'exposition initiale conçue à Nyon (Suisse) en 2010.

Sommaire

Avec des textes de Yann Ardagna, Pascal Bader, Luc Buchet, Véronique Dasen, David Gandia, Gaëlle Granier, Christiane Kramar, Mélanie Lioux, Brigitte Maire, Raoul Perrot, Lucinne Rossier, Jacques Santrot, Hugues Savay-Guerraz, Jacques Voinot.

Avant-propos du président	4
La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur?	5
La médecine grecque	8
L'aryballe Peytel: le cabinet d'un médecin grec.	10
La médecine à Rome.	12
L'identité du médecin	14
Tombes de médecins en Gaule romaine	16
Anatomie et thérapeutique.	20
Les instruments du médecin	22
La trousse d'oculiste de Lyon	24
Une boîte à médicaments en ivoire	25
La médecine militaire	26
La médecine par les plantes	28
Hygiène et soins corporels	30
Maladies et lieux insalubres	32
Santé et maladie des Gallo-Romains	34
Quelques cas pathologiques en Gaule romaine.	36
Médecine, religion et magie.	39
Les pierres qui soignent	42
Bibliographie d'orientation.	44
Crédits photographiques	46



Scalpel en alliage de cuivre avec lame en fer, Asie Mineure (2^e s. apr. J.-C.). Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz.

Avant-propos

Michel Mercier,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés,
Président du Conseil général du Rhône

La médecine n'a jamais été aussi performante dans tous les domaines. La connaissance du corps humain a progressé de façon spectaculaire grâce à une imagerie médicale révolutionnaire. Les progrès de la chimie et de la biochimie autorisent des traitements de plus en plus ciblés et efficaces. Une somme énorme d'informations est désormais disponible dans tous les domaines des sciences médicales. La conséquence logique est la tendance à l'hyperspécialisation du praticien : le patient a parfois l'impression de se confondre avec sa pathologie ou d'être une somme d'organes dont il confie sélectivement le traitement à un spécialiste. Curieusement, cette segmentation du corps existait déjà dans l'Antiquité, mais relevait du domaine religieux : lorsqu'il se rendait dans le sanctuaire d'un dieu guérisseur, le patient déposait une image de la partie du corps malade, en métal, en pierre ou en bois, pour attirer l'attention de la divinité sur ses maux. C'est ce que nous apprend cette remarquable exposition, parmi bien d'autres acquis. À travers un rassemblement exceptionnel d'œuvres – statues, inscriptions, instruments... – elle nous révèle le lointain écho d'une médecine antique qui nous apparaît proche, fondée déjà sur une approche rationnelle, et dont l'idéal était la connaissance intime du patient, envisagé comme un tout harmonieux. Une vision que la science d'aujourd'hui ne saurait démentir lorsqu'elle met en avant la diversité des interactions entre les différentes parties du corps, et leur rôle essentiel dans ce délicat équilibre qu'est la santé.



Statue d'Esculape (2^e s. apr. J.-C.), provenance inconnue.
Aix-en-Provence, musée Granet.

La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur ?

Hugues Savay-Guerraz,
conservateur du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière

Le caractère paradoxal de la civilisation romaine, à la fois proche et très éloignée de la nôtre, ressort particulièrement lorsqu'on s'intéresse à la médecine. Évoquer Rome et son empire, c'est faire revivre un monde où l'espérance de vie est limitée, la mortalité infantile élevée, où une banale infection peut être mortelle, où enfin religion et magie viennent souvent au secours de la science. Mais c'est aussi une civilisation qui connaît les traités de médecine hérités des Grecs, où les praticiens nombreux, surtout en milieu urbain, sont souvent spécialisés et disposent d'instruments perfectionnés. Ils savent réduire les fractures, soigner les plaies et même opérer la cataracte. Un monde comparable au nôtre par le souci de l'hygiène du corps, de la salubrité des villes ou de la qualité de l'eau.

L'exposition « *La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur ?* » présente les pratiques des hommes et des femmes médecins de l'Antiquité, les maladies et les remèdes ainsi que le recours à la religion et la magie.

Cette exposition a été conçue à l'origine par le musée romain de Nyon en Suisse, sous la direction de Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du musée et de Véronique Dasen, commissaire, professeure d'archéologie classique à l'Université de Fribourg (Suisse).

Elle est présentée en 2011-2012 au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, grâce à l'obligeance de Véronique Rey-Vodoz, tandis que Véronique Dasen a accepté d'assurer le commissariat de la nouvelle édition.

Le scénario ainsi qu'une partie des œuvres exposées à l'origine ont été conservés grâce à la collaboration de plusieurs musées et institutions (Avenches, Lausanne, Sion, Vindonissa, Zurich, Mayence, Gand) qui ont bien voulu contribuer à nouveau au succès de cette manifestation. Les thèmes conçus à Nyon ont été enrichis par les collections lyonnaises et par d'autres prêts consentis par des musées français et étrangers.

Dès l'entrée, c'est une œuvre exceptionnelle qui rappelle tout ce que Rome doit à la Grèce : *l'aryballe Peytel*, du musée du Louvre, un vase grec du début du 5^e siècle avant J.-C., sur lequel figure la plus ancienne représentation d'une consultation

médicale. L'identité du médecin romain ressort à la fois des reliefs et épitaphes des tombes, avec notamment la stèle funéraire d'un oculiste (musée de Bar-le-Duc) et celle d'une femme médecin (musée de Metz), mais aussi des instruments déposés dans leur sépulture. Quatre tombes de médecin, parmi les plus intéressantes découvertes en Gaule romaine, figurent dans l'exposition, provenant du musée Crozatier (Le Puy), du musée Carnavalet (Paris), du musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye) et du musée vendéen (Fontenay-le-Comte). Les instruments sont présentés par spécialité médicale (médecine générale, chirurgie, ophtalmologie...) à partir des collections de Suisse, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et de France, notamment de Lyon. Plusieurs instruments provenant des fouilles de Pompéi et appartenant à la prestigieuse collection du musée national de Naples sont visibles. Le visiteur pourra aussi découvrir les remarquables aiguilles à cataractes trouvées dans la Saône (musée de Tournus), ainsi que d'autres instruments qui servaient à préparer les médicaments. La médecine par les plantes apparaît au travers des livres anciens, complétés par quelques plantes des herbiers de l'Université Lyon 1.

Un certain nombre de nuisances et pollutions dénoncées aujourd'hui existaient sans doute dès l'époque romaine. On peut se demander si la présence du plomb dans les canalisations, mais surtout dans la vaisselle métallique et les vernis des céramiques, n'a pas entraîné des atteintes par saturnisme.

Diverses pathologies (rhumatismes, maladies infectieuses...) ainsi que des traumatismes sont discernables sur les restes osseux. Ces derniers portent aussi les traces des soins prodigués aux malades, comme les fractures réduites et consolidées ou encore ce cas exceptionnel de trépanation guérie visible sur un fragment de crâne étudié par le Laboratoire d'anthropologie de Lyon.

Quand la science se révèle impuissante, on s'en remet alors aux dieux. Le couple guérisseur, Esculape, dieu de la médecine, et sa fille Hygie, déesse de la santé, est représenté sur le relief du musée du Louvre qui le montre nourrissant deux énormes serpents, animal emblématique de la médecine ancienne. C'est encore Esculape qui figure sur le magnifique ivoire du trésor de

la cathédrale de Coire, à l'origine une boîte à médicaments, transformée plus tard en reliquaire. Le recours fréquent aux divinités salutaires se manifeste par des ex-voto offerts pour demander leur intervention ou les remercier de leur action bienfaisante. Les sanctuaires des dieux guérisseurs sont souvent implantés près des sources. Une série d'ex-voto anatomi-

miques en bronze et en pierre, provenant des sources de la Seine, du musée de Dijon, atteste ces formes de culte. Enfin des amulettes et des gemmes témoignent des pratiques magiques et des vertus thérapeutiques attribuées aux pierres, avec la contribution du Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).

Remerciements

Grâce à la générosité des institutions et des musées sollicités, cette nouvelle édition présente un rassemblement unique d'œuvres qui apporte un éclairage très complet sur la médecine de l'époque romaine. À tous, le Département du Rhône, le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière et Hélène Lafont-Couturier, Directeur des musées du Département du Rhône, musées gallo-romains - musée des Confluences, adressent leurs plus vifs remerciements.

Véronique Dasen, professeure à l'Université de Fribourg, Suisse
Véronique Rey-Vodoz, conservatrice du musée romain de Nyon, Suisse

Yann Ardagna et Gaëlle Granier (Unité d'anthropologie bioculturelle, Facultés de médecine, Marseille)
Laïla Ayache (musées de la Cour d'Or-Metz Métropole)
Georges Barale (Université Lyon 1)
Sophie Broccard (musée d'histoire du Valais)
Luc Buchet (CNRS, CÉPAM, Sophia Antipolis, Nice)
Jérôme Bullinger (musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne)
Hélène Chew, Chantal Joly-Dulos et Joëlle Brière (musée d'archéologie nationale, Saint-Germain-en-Laye)
Teresa-Elena Cinquantaquattro et Valeria Sampaolo (Soprintendenza di Napoli)
Pierre Dezarnaud (Revel-Tourdan)
Judith Fuchs (Römermuseum Vindonissa)
Gilles Grandjean et Emmanuel Magne (musée Crozatier, Le Puy-en-Velay)
Etienne Guibert et Marguerite Préau (musée Barrois, Bar-le-Duc)
Bruno Hely, Elisabeth Vidal-Naquet et Stéphanie Lardez (musée Granet, Aix-en-Provence)
Yves Jocteur-Montrozier (Bibliothèque municipale, Lyon)
Chantal Lamesch (musée Bargoin, Clermont-Ferrand)
Philippe Lépine, Prof. Jean Normand et Dr Jacques Voinot (musée d'histoire de la médecine et de la pharmacie de Lyon)
Jean-Marc Léry et Christiane Dole (musée Carnavalet, Paris)
Henri Loyrette, Jean-Luc Martinez et Nathalie Brac de la Perrière (musée du Louvre, Paris)
Marie-France Meylan Krause et Sophie Delbarre (musée romain d'Avenches)
Anna Barbara Müller-Fulda (Churer Domschatz)
Gaëlle Oliver (musée vendéen, Fontenay-le-Comte)
Emilie Perdrix et Nadine Grivel (musée des moulages, Lyon)
Jacqueline Perifanakis (Université de Zurich)
Raoul Perrot et David Gandia (Laboratoire d'anthropologie anatomique et de paléopathologie, Université Lyon 1)
Barbara Pferdehirt et Allard Mees (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mainz)
Bruno Racine, Françoise Simeray, Michel Amandry et Mathilde Avisseau-Broustet (Bibliothèque Nationale, Paris)
Prof. Hendrik Roels (Université de Gand)
Hugues Savay-Guerraz (musée gallo-romain de Lyon-Fourvière)
Christian Vernou et Dominique Montigny (musée archéologique, Dijon)
Florence Vidonne et Audrey Reynaud (musée Greuze, Tournus)
François Wiblé (Office des recherches archéologiques du Valais, Martigny)

Ainsi que :

Pascal Bader, Alain Guerry, Valérie Martini et Lucinne Rossier (Université de Fribourg)
Martine Bracco (Parc de Parilly, Lyon)
Olivier de Cazanove (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, École française de Rome)
Adolfo Conti (réalisateur, Rome)
Dr François Descombes (HECVSanté, Lausanne)
Xavier Delestre et Bruno Bizot (DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence)
Marc-André Fontaine (Hôpital de Thiais)
Christophe Goumand (Genève)
Christiane Kramar (Université de Genève)
Mélanie Lioux (musée gallo-romain de Lyon-Fourvière)
Gérard Lucas (Université Lumière Lyon 2)
Brigitte Maire (Université de Lausanne)
Prof. Reto Meuli (radiologie CHUV, Lausanne)
Aurelio Moccia (musée romain de Nyon)
Jacques Santrot (Direction de la culture, Conseil général de Loire-Atlantique)

La médecine grecque

Véronique Dasen

Selon la tradition, Hippocrate est né sur l'île de Cos vers 460 avant J.-C. Dans l'Antiquité déjà, on le considère comme le « père fondateur » de la médecine grecque. Dès sa mort, vers 370 avant J.-C., il est devenu un modèle et une référence qui dépassent sa personne. Son nom est lié à la naissance d'une littérature médicale spécialisée, le *Corpus hippocratique*, qui réunit une soixantaine de traités écrits par différents auteurs de la deuxième moitié du 5^e siècle avant J.-C. à l'époque romaine. Cette œuvre va marquer la pensée médicale occidentale pendant plus de vingt siècles.

En quoi consiste la nouveauté de la médecine hippocratique ? Avec sa mise par écrit, le savoir médical sort du cadre familial et se transmet de maître à disciple, comme en témoigne le fameux *Serment*. Le médecin soigne des maladies dont il ne considère pas l'origine comme surnaturelle. L'auteur du traité de *La maladie sacrée* 18, 1-2 l'explique :

«(Chaque maladie) a une origine naturelle et une puissance qui lui est propre et il n'y en a aucune devant laquelle on soit sans ressources et sans moyens. Elles sont curables, pour la plupart, par ces mêmes choses à partir desquelles elles naissent.»

(trad. J. Jouanna, CUF)

La médecine hippocratique traite le patient de manière très individualisée. L'examen médical prend en compte son histoire personnelle, son régime et son environnement. La notion d'observation clinique s'impose comme la condition d'un bon pronostic :

« Savoir que les jugements se font par les yeux, les oreilles, le nez, la main et les autres moyens par lesquels nous connaissons. Le médecin palpe, flaire ou goûte. À remarquer aussi : cheveux, couleur, peau, veines, parties nerveuses, muscles, chairs, os, moelle, encéphale, ce qui vient du sang, viscères, ventre, bile, les autres humeurs, articulations, battements, tremblements, spasmes, hoquets, ce qui est relatif à la respiration, déjections. » *Épidémies* 4, 43 (trad. É. Littré, *Hippocrate, Oeuvres complètes* V, Paris, 1846, p. 185)

Un système de représentation du corps

À défaut d'explorer l'intérieur du corps humain, le médecin hippocratique utilise d'autres stratégies. Le *Corpus hippocratique*



livre une conception du corps où la santé dépend principalement de l'équilibre des éléments fondamentaux qui le constituent. Aux notions de chaud, froid, humide et sec s'ajoute celle d'humeurs ou fluides corporels dont le nombre et la nature peuvent varier selon les traités. L'auteur de *La nature de l'homme* livre la liste des quatre humeurs qui deviendront canoniques :

«Le corps de l'homme a en lui sang, pituite*, bile jaune et bile noire ; c'est ce qui en constitue la nature et ce qui y crée la maladie et la santé. Il y a essentiellement santé quand ces principes sont dans un juste rapport de crase, de force et de quantité, et que leur mélange en est parfait.» (trad. É. Littré,

Hippocrate, Oeuvres complètes VI, Paris, 1849, p. 39-41)

Le statut du médecin grec

Le médecin grec est en principe un homme libre dont la profession jouit d'une haute estime. Il se déplace afin de parfaire sa formation auprès d'un maître renommé, ou appelé par une cité qui loue ses services pour une durée variable afin d'assurer les soins de la population civile ou de l'armée. Des décrets gravés sur la pierre, en majorité d'époque hellénistique (4^e-1^{er} s. av. J.-C.), décrivent les honneurs et les privilèges accordés en remerciement, comme l'exemption d'impôts, l'octroi de terres ou la citoyenneté.

L'usage d'engager un médecin public au service d'une communauté est attesté en Grèce dès l'époque archaïque. À la fin du 6^e siècle, Démocédès de Crotonne aurait été recruté pour la somme d'un talent d'argent par la cité d'Égine, raconte Hérodote (*Histoires* 3, 131); la cité d'Athènes, puis Polycrate de Samos auraient surenchéri à deux talents pour le prendre à leur service, peut-être dans un cadre militaire.

Deux monuments funéraires d'Asie mineure, l'un de l'époque archaïque (fig. 1), l'autre de l'époque hellénistique (fig. 2), témoignent du statut élevé du médecin grec. La stèle de Bâle (fig. 1) représente le praticien avec une longue barbe soignée, drapé d'une étoffe finement plissée, assis sur un siège dont les pieds se terminent en pattes de lion. Il tient un long bâton qui le désigne comme un citoyen libre. Deux ventouses, ses instruments

de base, emblèmes de l'art médical, sont placées sur le fond de la stèle. Face à lui, un jeune aide lui apporte une ventouse et d'autres accessoires trop abîmés pour être identifiés.

Sur le relief funéraire de Berlin (fig. 2), le médecin est identifié par sa trousse ouverte sur six instruments de chirurgie. Il est héroïsé comme l'indique la présence d'un autel et du serpent dans l'arbre, un schéma emprunté à l'iconographie du dieu Asclépios. Il est assis sur un siège élégant à haut dossier, les pieds posés sur un tabouret. Le livre s'ajoute aux emblèmes de la profession médicale: il renvoie à un savoir qui se transmet aussi par écrit, et souligne les compétences intellectuelles du défunt qui devait posséder une bibliothèque, voire être lui-même écrivain. L'homme tient un rouleau de papyrus dans la main gauche et adresse de la main droite un geste rhétorique à un jeune garçon qui lui tend un autre rouleau. Une femme s'approche, suivie d'un serviteur avec deux chevaux, portant deux lances sur l'épaule.

Le Serment

Conçu pour être prononcé à haute voix, le *Serment* hippocratique date probablement du 4^e siècle avant notre ère. On ne dispose d'aucune information sur l'origine de ce texte. Dans quelles circonstances fut-il rédigé, par qui et pour qui? Il ne fut sans doute pas prononcé de manière régulière dans l'Antiquité, mais il confirme l'apparition d'un nouveau mode d'apprentissage du savoir médical: il définit les devoirs d'un disciple qui n'est plus un membre de la famille, mais qui doit à son maître un soutien moral et financier. Il énonce des règles de conduite et une déontologie qui a traversé les siècles, comme le respect du secret médical.

«Je jure par Apollon, médecin, par Esculape, par Hygie et Panacée, par tous les dieux et toutes les déesses, les prenant à témoin que je remplirai, suivant mes forces et ma capacité, le serment et l'engagement suivants:

Je mettrai mon maître de médecine au même rang que les auteurs de mes jours, je partagerai avec lui mon avoir et, le cas échéant, je pourvoirai à ses besoins; je tiendrai ses enfants pour des frères, et, s'ils désirent apprendre la médecine, je la leur enseignerai sans salaire ni engagement. Je fe-

rai part des préceptes, des leçons orales et du reste de l'enseignement à mes fils, à ceux de mon maître et aux disciples liés par un engagement et un serment suivant la loi médicale, mais à nul autre.

Je dirigerai le régime des malades à leur avantage, suivant mes forces et mon jugement, et je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice.

Je ne remettrai à personne du poison, si on m'en demande, ni ne prendrai l'initiative d'une pareille suggestion; semblablement, je ne remettrai à aucune femme un pessaire abortif. Je passerai ma vie et j'exercerai mon art dans l'innocence et la pureté.

Je ne pratiquerai pas l'opération de la taille (des calculs?), je la laisserai aux gens qui s'en occupent.

Dans quelque maison que je rentre, j'y entrerai pour l'utilité des malades, me préservant de tout méfait volontaire et corrupteur, et surtout de la séduction des femmes et des garçons, libres ou esclaves.

Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exercice ou même hors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui n'a jamais besoin d'être divulgué, regardant la discrétion comme un devoir en pareil cas.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais des hommes; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire!» Le *Serment* (trad. É. Littré, Hippocrate, Œuvres complètes IV, Paris, 1844, p. 629-633)

1 Stèle funéraire en marbre, Asie Mineure (vers 500 av. J.-C.).

Bâle, Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig.

2 Relief funéraire en marbre, Asie mineure (1^{er} s. av. J.-C.).

Antikensammlung, Staatliche Museen Berlin.

* Pituite (aussi appelée phlegme): humeur froide et transparente, du latin *pituita* qui signifie mucosité.



L'aryballe Peytel: le cabinet d'un médecin grec

Véronique Dasen



Un précieux petit aryballe (h. 8,8 cm), flacon à huile ou à parfums, don du collectionneur J. Peytel, nous offre la plus ancienne représentation connue d'une consultation médicale, bien antérieure aux premiers traités hippocratiques. Pour définir l'espace de l'officine, l'imagier a figuré au mur trois ventouses. L'équipement est complété par une grande bassine en bronze, peut-être destinée à contenir l'eau pour laver les plaies. Au centre, le praticien est assis sur une chaise à haut dossier, la tête ceinte d'une bandelette, avec un fin collier de barbe qui signale sa jeunesse et l'individualise. Il tient le bras d'un patient et pourrait s'apprêter à pratiquer une saignée avec un instrument difficile à distinguer ; il pourrait aussi être en train de lui appliquer un bandage dont des traces auraient été repérées en 1906.



La consultation se déroule en présence d'autres clients qui attendent leur tour. De part et d'autre de la scène centrale, deux hommes arborent des bandages. Le premier, assis sur un tabouret, porte sur son bras gauche un pansement peint en rehaut blanc. Le deuxième, debout derrière le médecin, a le mollet de la jambe gauche bandé. Ces bandages légers pourraient se rapporter au traitement par la saignée; ils désignent à la fois l'état de malade des patients et l'habileté de leur médecin.

Au dos du vase, trois hommes debout complètent la scène. Le plus insolite est un nain qui porte un lièvre sur l'épaule. Il s'agit peut-être d'un patient, apportant le prix en nature de sa consultation, ou de l'aide du médecin à qui un client a remis ses honoraires. Le personnage est dépeint avec beaucoup de finesse et de précision. Il présente tous les traits physiques caractéristiques d'un nain achondroplase: un visage au front saillant, mis en valeur par une calvitie frontale, avec un nez à la racine aplatie et des mâchoires proéminentes; son long tronc musclé est associé à des membres courts et incurvés, avec des plis au niveau des cuisses. Son sexe est ligaturé, une pratique réservée aux hommes libres.

Aucun disciple, ni assistant n'est représenté, sauf le nain, s'il appartient au personnel du médecin. On relèvera aussi l'absence de femmes dans l'officine. Une Athénienne aurait-elle pu se mêler à des patients masculins? Le *Corpus hippocratique* ne donne pas d'exemple de femme, libre ou esclave, se rendant chez le médecin; en principe, c'est le médecin qui se déplace au domicile de son père, de son époux ou de son maître pour l'examiner.

Tous les éléments du vase mettent en scène la réussite professionnelle d'un jeune médecin: le nombre élevé de patients témoigne de sa bonne réputation, tandis que les accessoires montrent l'aisance que son métier lui procure – l'élégante chaise à dossier, le tabouret confortable garni d'un coussin, la luxueuse vasque en bronze aux pieds léonins. Cette scène exceptionnelle a probablement été réalisée sur demande pour agrémenter une pharmacie. Les médicaments sont peut-être évoqués par l'aryballe lui-même qui pouvait contenir une huile aux qualités thérapeutiques. Sur l'épaule du vase, deux Eroses volants tiennent des couronnes végétales qui pourraient évoquer les succès du médecin.



3

1 Aryballe attique à figures rouges (vers 480-470 av. J.-C.).
Paris, musée du Louvre.

2-3 Nouvelles photographies de l'aryballe après restauration (2011).

La médecine à Rome

Véronique Dasen

Le culte d'Asclépios (Esculape en latin) s'installe officiellement à Rome sur l'île tibérine en 291 avant J.-C. lors d'une période d'épidémies. La statue du dieu fut amenée d'Épidaure à Rome avec un serpent caché dans le bateau. L'animal se serait échappé pour gagner l'île tibérine, manifestant la volonté du dieu de s'y établir.

Une médaille en bronze d'Antonin le Pieux rappelle les circonstances de l'événement (fig. 1). La pointe de l'île, taillée en forme de proue de bateau, porte encore aujourd'hui gravé le buste d'Esculape tenant le bâton autour duquel s'enroule le serpent. La médecine grecque fait alors peu à peu son entrée dans la cité. Selon Pline l'Ancien (*Histoire naturelle* 29, 12-13), le premier médecin grec de Rome fut un Péloponnésien qui s'appelait Archagathos. En 219 avant J.-C., il reçut la citoyenneté en même temps qu'une boutique « achetée sur les fonds publics ». D'abord apprécié comme chirurgien, *vulnerarius*, ses méthodes suscitèrent bientôt la méfiance. Il fut surnommé *carnifex*, « bourreau », sans doute à cause de son usage de la saignée, du cautère et du scalpel. C'est à la même époque que le terme *medicus*, l'équivalent latin du grec *iatros*, apparaît pour la première fois dans la littérature latine. En 46 avant J.-C., Jules César accorda la citoyenneté à tous les médecins étrangers établis dans la cité ; leur présence fut par la suite régulièrement encouragée par des exemptions fiscales.



2



Un métier exercé par des étrangers

Sous la République, la majorité des médecins sont des esclaves ou des affranchis d'origine grecque. Certains firent fortune, comme Antonius Musa, disciple d'Asclépiade de Bithynie, esclave puis affranchi d'Antoine ou de sa famille. Il devint médecin d'Auguste et le sauva, dit-on, d'une maladie grave en lui administrant un traitement à l'eau froide en 23 avant J.-C. Il reçut en récompense une forte somme d'argent et de nombreux privilèges, comme le port de l'anneau d'or, réservé aux membres de l'ordre équestre, ainsi qu'une statue, élevée aux frais du peuple à côté de celle d'Esculape.

Le destin de P. Decimius Eros Merula, à la fois *medicus clinicus, ocularius et chirurgus*, est aussi remarquable. Son inscription funéraire, découverte à Assise, indique qu'il acheta sa liberté 50 000 sesterces, paya 20 000 sesterces pour devenir *sevir*, 30 000 sesterces pour une statue dans le temple d'Hercule à Assise et 37 000 pour paver les routes, et qu'il laissa une fortune de 800 000 sesterces.

Ce pouvoir exercé sur leur corps par des étrangers inquiète les Romains.

« Il est avéré que le peuple romain, en étendant ses conquêtes, a perdu ses anciennes mœurs ; vainqueurs, nous avons été vaincus. Nous obéissons à des étrangers. Et, grâce à une seule profession, ils sont devenus les maîtres de leurs maîtres. »

Pline, *Histoire naturelle* 24, 5 (trad. J. André, CUF)

A. Clodius Metrodorus et Claudius Agathemerus

La stèle funéraire de A. Clodius Metrodorus (fig. 2) témoigne de la réussite familiale et professionnelle d'une famille d'affranchis. Elle livre les plus anciens portraits conservés de médecins grecs de l'époque républicaine. La position centrale de Metrodorus le désigne comme le chef de famille. Son nom gentilice indique qu'il fut affranchi par un membre de la gens Clodia, comme son fils, A. Clodius Tertius. Drapés dans leur toge, père et fils forment un couple dont les ressemblances physiques sont soulignées par leur attitude identique. Seule les distingue une différence d'âge indiquée par la chevelure plus dégarnie du père, quelques rides et des traits légèrement creusés selon la mode vériste de l'époque républicaine.

À droite, coiffée à la mode de Livie, avec une grosse mèche nouée, nodus, relevée sur le front, Clodia Hilara tient son manteau de la main gauche. L'inscription la désigne comme une affranchie, *liberta*, peut-être de son époux, Metrodorus, à moins qu'elle n'ait été affranchie en même temps que lui par le même maître.

Aucun objet relatif à l'exercice de la médecine n'est figuré, mais leur métier est indiqué par le terme *medicus* qui s'ajoute aux noms du père et du fils. Vraisemblablement, le fils apprit auprès de son père ce métier qui offrait un statut privilégié et la perspective d'un affranchissement. Les deux médecins firent sans doute partie de l'entourage de familles de l'élite. Le relief provient de Tusculum, une région qui servit de résidence secondaire à de nombreux Romains fortunés. Cicéron y avait une villa ; le relief pourrait peut-être représenter le médecin Metrodorus qui succéda auprès de lui à Alexion, mort en 44 avant J.-C., et qui soigna également Tiron, son secrétaire, quelques années plus tôt.

Parmi les écoles médicales qui fleurirent à Rome, la plus célèbre est l'école méthodique, fondée par Asclépiade de Bithynie (1^{er} s. av. J.-C.). Asclépiade aurait notamment découvert les bienfaits thérapeutiques du vin (Pline, *Histoire naturelle* 7, 124) et prônait les bienfaits d'une gymnastique douce. Une inscription funéraire de Vienne (fig. 3) livre l'épitaphe d'un médecin d'origine grecque qui se réclame de cette école, « Marcus Apronius Eutropus, médecin Asclépiadien ». Sévir augustal, il était membre du collège des six prêtres chargés d'organiser le culte de l'empereur.



3

Et la médecine romaine ?

Selon Pline, Rome aurait vécu sans médecins avant l'arrivée des Grecs, mais non sans médecine. Le *pater familias* pratiquait une médecine traditionnelle, empirique, utilisant les produits du jardin, sans négliger les recettes magiques.

Caton l'Ancien (234-149 av. J.-C.) vante ainsi les vertus du chou :

« Le chou est un légume qui surpasse tous les autres ; mangez-le soit cuit, soit cru ; si vous le mangez cru, faites-le macérer dans le vinaigre : il fait digérer merveilleusement, fait du bien au ventre et l'urine en est bonne pour tout. Le chou erratique [sauvage] a une très grande force. Il faut le dessécher et bien le broyer menu ; si vous voulez purger quelqu'un, qu'il ne dîne pas la veille ; le matin, donnez-lui, à jeun, du chou broyé, et quatre cyathes d'eau, rien ne purgera aussi bien. »

Caton, *De l'agriculture* 156, 1 ; 157, 12 (trad. R. Goujard, CUF)

Galien de Pergame (129 - ~ 216 apr. J.-C.)

Galien de Pergame est le second « père fondateur » de la médecine antique. Il accomplit une longue formation d'une douzaine d'années avant de s'établir à Rome en 162. Médecin personnel de l'empereur Marc Aurèle et de sa famille, il est l'auteur de plus de 350 traités d'une grande diversité qui ont en partie survécu en grec ou en traduction latine, arabe ou hébraïque. L'ampleur de son influence sur la pensée médicale s'étend jusqu'à l'époque moderne.

Galien développe la théorie des trois « facultés » du corps qui sont, dans l'ordre croissant d'importance, la fonction nutritive, vitale et logique. Trois sortes de *pneuma* ou souffles vitaux leur sont associés. Il reprend la théorie hippocratique des quatre humeurs qui va

Inscription (CIL XII, 1804)

« A Marcus Apronius Eutropus, médecin asclépiadien, sévir augustal, et à Clodia, son (épouse). Apronia Clodilla, pour les meilleurs des parents. » (trad. B. Rémy)

connaître un haut degré de complexité, associant chaque humeur à une qualité, une saison, une période du cycle de la vie, un moment du jour, une couleur ou un goût. Le sang, chaud et humide, est ainsi lié au printemps et prédomine dans l'enfance ; la bile jaune, chaude et sèche, à l'été et à la jeunesse ; la bile noire, froide et sèche, à l'automne et à l'âge adulte ; le phlegme, froid et humide, est l'humeur de l'hiver et de la vieillesse.

1 Médaille en bronze d'Antonin le Pieux (140-143 apr. J.-C.).

Paris, Cabinet des Médailles.

2 Relief funéraire en marbre, Tusculum (1^{er} s. av. J.-C.).

Paris, musée du Louvre. Inscription (CIL VI, 9574) : Le médecin A. Clodius Metrodorus avec son fils, A. Clodius Tertius, médecin, et Clodia Hilara, son épouse.

3 Plaque moulurée en calcaire, Limony (cité de Vienne).

(milieu 1^{er} s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.



L'identité du médecin

Véronique Dasen

Dans l'Antiquité gréco-romaine, la pratique de la médecine est libre. Aucun diplôme ne sanctionne les études, la réputation en tient lieu. L'art médical s'acquiert par l'apprentissage au chevet du malade, par l'enseignement oral et par la lecture. La durée de la formation, accomplie dans le cadre familial ou auprès d'un maître, est très variable, entre six mois et six ans.



2

— L'idéal du *medicus amicus*

À Rome, la médecine appartient aux arts libéraux, mais sans être l'égale de la philosophie et de l'éloquence, car le médecin exerce un travail manuel et se fait rétribuer. Afin de la valoriser, plusieurs monuments funéraires montrent le défunt dans l'exercice de sa profession, entouré d'objets qui indiquent ses compétences à la fois intellectuelles et manuelles. La représentation de livres le désigne comme un homme instruit et cultivé, les instruments médicaux renvoient à la finalité de ce savoir, le traitement du malade.

Une formule, présente dans la littérature et sur les monuments funéraires, résume l'idéal romain : *medicus amicus*. Elle évoque une relation de confiance avec un homme qui connaît l'histoire de son patient, à l'image de nos médecins de famille. «À savoir égal, un médecin est plus efficace s'il est un ami du patient que s'il est un étranger», affirme Celse, dans son traité *De la médecine* (Préface 73).

— Généralistes ou spécialistes ?

L'épigraphie révèle l'existence de nombreux spécialistes désignés par des termes spécifiques. Les plus fréquents sont le *clinicus*, le *chirurgus* (ou *vulnerarius*) et l'*ocularius* (ou *ophtalmicus*). D'autres spécialités sont attestées : les inscriptions parlent d'*iatraliptès* (kinésithérapeute ou masseur), d'*herbarius*... Ces spécialisations sont parfois critiquées comme des réductions du champ du savoir. Martial s'en moque dans une de ses *Épigrammes* :

«Cascellius extrait ou soigne une dent malade ; tu brûles, Hygin, les cils qui gênent les yeux ; Fannius fait disparaître sans excision un catarrhe de la luette, Eros supprime les vilaines cicatrices, Hermès et Podalire des hernies intestinales. Mais qui guérira les gens éreintés de fatigue ?» *Épigrammes* 10, 56, 3-8 (trad. H. J. Izaac, CUF)

— Et les femmes médecins ?

À côté de la sage-femme (*obstetrix* en latin, *maia* en grec), on trouve des femmes médecins, désignées par le terme latin *medica* (en grec *iatria*, *iatrix*), telle Minucia Astta (fig. 3). La distinction entre sage-femme et femme médecin n'est pas aisée à

tracer. Une polyvalence peut se lire dans le vocabulaire: à côté de *medica*, les termes de *iatromaea*, *iatromea* ou *iatroma* associent la notion de médecin (*iatria*) et d'accoucheuse (*maia*).

Le seul portrait connu de *medica* est conservé sur une stèle funéraire de Metz, en Gaule romaine (fig. 2). Sans l'inscription, qui n'a malheureusement pas conservé son nom, le métier de la défunte serait impossible à identifier. La *medica* est figurée debout, en pied, drapée dans sa *palla*. Elle tient dans la main gauche une sorte de boîte qui pouvait contenir des médicaments ou des livres.

3



Ces femmes médecins ne soignaient-elles que d'autres femmes ou s'occupaient-elles d'hommes aussi? La question reste débattue. Leur savoir ne semble pas s'être limité à la gynécologie et à l'obstétrique, comme le révèle le matériel funéraire. Le cimetière civil près du camp militaire de Vindonissa a livré l'urne d'une femme âgée de dix-huit à vingt-cinq ans, incinérée avec un enfant d'environ trois ans et accompagnée d'un ensemble d'instruments chirurgicaux.

Une inscription découverte à Lyon témoigne de l'aisance et de la reconnaissance sociale qu'une femme médecin pouvait acquérir (fig. 1). Metilia Donata, *medica*, de naissance libre et citoyenne romaine, offre «à ses frais» à la cité un monument imposant (une statue d'Esculape?) élevé sur un socle de près de trois mètres de long.

Des couples de praticiens ont aussi exercé ensemble l'art médical. Une inscription de Rome nous fait connaître C. Naeuius Philippus, *medicus chirurgus*, et Naevia Clara, *medica philologa*. Dans la nécropole de l'*Isola sacra* à Ostie, deux plaques en terre cuite étaient disposées de part et d'autre de la porte d'entrée d'un monument funéraire. Marcus Ulpus Amerimnus, le mari, semble être figuré en train de pratiquer une saignée sur la jambe d'un patient, tandis que son épouse, Scribonia Attice, procède à l'accouchement d'une femme bien installée sur une chaise obstétricale, telle que la décrit Soranos d'Ephèse dans son traité *Des maladies des femmes* (2^e s. apr. J.-C.).

■ Quelle densité de médecins par habitants?

Le nombre de praticiens par habitants semble avoir été relativement élevé dans les grandes villes. Une douzaine d'officines de médecins ont été identifiées à Pompéi qui devait compter environ 9000 habitants. Selon ce critère, la ville aurait eu au

moins un médecin pour 750 habitants. Un système de médecins publics est instauré à l'époque impériale pour assurer les soins de la population dans les cités moins attrayantes que Rome.

■ Le comportement du bon médecin

«Je parlerai tout d'abord de la façon dont les médecins doivent entrer chez les malades pour que leur visite leur soit agréable. Il y a des gens qui s'estiment importunés quand on vient les voir souvent, et d'autres au contraire qui prennent plaisir à des visites fréquentes. Certains médecins poussent l'aberration jusqu'à entrer chez les malades endormis en faisant sonner leurs chaussures et en parlant à voix très haute; parfois cela réveille les malades; ceux-ci sont très fâchés contre les médecins et disent qu'ils leur ont fait le plus grand mal. Tout cela, le médecin doit y songer d'avance: il ne doit pas venir au mauvais moment, ni arriver en trombe, en faisant beaucoup de bruit, en parlant haut; il doit soigner sa démarche, son air, et en un mot, tous les autres détails de ce genre (...).

Le médecin doit veiller à l'attitude de toute sa personne quand il entre et quand il est assis: n'être pas humble au point de sembler méprisable, ne pas non plus faire montre d'orgueil et de jactance. Certains, en effet, entrent et s'assessent en se redressant et en bombant le torse, d'autres avec un air efféminé, d'autres encore en faisant des courbettes, avec une mine humble. Il faut éviter toute exagération et chercher à garder un juste milieu (...). Pour la même raison, la tenue vestimentaire, elle aussi, doit être moyenne, ni somptueuse au point que tu passes pour un fat, ni négligée et par trop modeste (...).

Hippocrate lui-même a indiqué, dans le traité *Pour le médecin*, quelle longueur doivent avoir les ongles des médecins, en ajoutant que la longueur convenable est celle qui plaît à ceux qui les regardent. Il n'est pas nécessaire de parler des ongles atteints de gale ou de quelque affection semblable, ni non plus de la pelade ou de la teigne du cuir chevelu; il est très laid, pour un médecin, d'être atteint de ces affections, qui s'écartent de l'ordre de la nature, et aussi d'une arthrite aiguë ou de quelque autre maladie de ce genre. (...) Certains médecins ne pensent pas mal faire quand ils sentent l'ail ou l'oignon en visitant leurs malades.

Galien, *Hippocrate, Epidémies 6, commentaire 4, 8* (trad. P. Moraux, *Galien de Pergame. Souvenirs d'un médecin*, Paris, 1985, p. 114-118)

1 Base en calcaire, Lyon (début 2^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain. Inscription (CIL XIII, 2019): *Metilia Donata medic[a]/ de sua pecunia dedit/ L(oco) d(ato) d(ecreto) d(ecurionum)*. «Metilia Donata, médecin, a fait don (de ce monument) à ses frais. Emplacement donné par décret des décurions.» (trad. B. Rémy).

2 Stèle funéraire en calcaire de Jaumont (2^e s. apr. J.-C.). Metz, musée archéologique. Inscription (CIL XIII, 4334): «Fille de [...]inus, *medica*, femme médecin.»

3 Plaque en marbre, Rome (1^{er} s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain. Inscription (CIL VI, 9615): «Minucia Aste, affranchie de Minucia, *medica* femme médecin.»

Tombes de médecins en Gaule romaine

Mélanie Lioux et Jacques Santrot

Rares sont les sépultures qui contiennent des outils permettant d'identifier le métier du défunt. Le sens de la présence d'instruments dans des tombes de médecins nous échappe encore. Des instruments médicaux spécialisés sont ainsi associés à des artefacts à caractère sacré voire magique. Ces dépôts dans lesquels « rationnel » et « irrationnel », naturel et sacré se côtoient, nous ouvrent une fenêtre unique sur le savoir-faire du praticien.

La tombe du « médecin de Paris » musée Carnavalet, Paris Mélanie Lioux

Parmi les découvertes majeures, la trousse dite « du médecin de Paris » évoque une pratique médicale courante faite de petite chirurgie et de préparations pharmaceutiques (fig. 2). L'ensemble constitué de 34 objets et 74 monnaies (*antoniniani*) a été mis au jour en 1880. Les monnaies les plus anciennes, frappées en 270 apr. J.-C., remontent au règne de Victorin, mais la plupart ont été émises sous le règne de Tétricus I^{er} et de Tétricus II (271-274 apr. J.-C.). Les instruments particulièrement bien conservés étaient contenus dans un bassin circulaire en bronze. Notons la présence de deux ventouses utilisées en application sèche ou après scarification pour évacuer du sang (ventouse complète, H. 12 cm). Cet instrument emblématique de l'art médical antique contribue, selon la théorie hippocratique, au rétablissement de l'équilibre des humeurs (sang, bile et phlegme) attirées à la surface de la peau lorsqu'elles sont en excès. Trois manches de scalpels prolongés d'un côté par une lame mousse lancéolée (L. 12 cm) étaient fendus de l'autre côté pour recevoir une seconde lame en fer d'après les traces d'oxydation. On retrouve fréquemment cette combinaison de deux lames pour les scalpels: la première en bronze non tranchante permet de repousser la chair tandis que la seconde en fer sert à inciser. En général seul le manche prolongé par la lame mousse en bronze est conservé. La trousse comporte aussi une sonde-spatule à renflement olivaire, d'usage courant, et une pointe emmanchée. On rencontre deux instruments spécifiques: une pince à branches droites, dont le sommet est aplati et recourbé en forme de spatule rainurée, et une grande pince staphylagra à branches croi-

sées autour d'un rivet qui présente des mors concaves dentelés réservant un espace en position fermée pour saisir la luette (L. 18,7 cm). Six pinces, toutes différentes (dont deux pinces à branches droites de type pince à dissection, et deux autres à mors coudés larges), complètent cet équipement. Certains instruments pouvaient être rangés dans des étuis cylindriques: quatre des huit étuis retrouvés sont complets (L.9,9 à 14,6 cm). Pour les préparations pharmaceutiques, un instrument à renflement olivaire permettait d'écraser et de mélanger les ingrédients sur une tablette en marbre jaune. Les médicaments réduits en poudre pouvaient être administrés grâce à l'insufflateur (tube en



laiton : L. 16,9 cm) ou incorporés à un excipient et dissous. Une petite louche à bec latéral (L. 16,6 cm) servait à verser les préparations liquides. La trousse comporte encore une fourchette à trois dents, formées de fils de bronze martelés puis torsadés, et une boîte en bronze rectangulaire à deux compartiments avec un couvercle coulissant (décor d'animaux plaqué en argent) destinée à ranger les préparations solides. Restent une bélière à anneau de fixation et deux boucles (appartenant à une trousse en cuir?). Une petite pierre noire polie qui a peut-être fonction d'amulette accompagnait enfin l'ensemble.

■ La tombe du médecin de Reims musée d'archéologie nationale, Saint Germain-en-Laye

Mélanie Lioux

L'ensemble exceptionnel découvert en 1854 à Reims, faubourg du Laon, avait été déposé dans une tombe à incinération datée de la fin du 2^e ou du début du 3^e s. apr. J.-C. d'après les deux monnaies d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle retrouvées dans la fosse (fig. 3). Le matériel était contenu dans un coffret en bois dont il ne reste que la poignée en bronze et la serrure en fer. Parmi les instruments chirurgicaux, la trousse compte six manches de scalpels en bronze (comme dans la trousse «du médecin de Paris», cinq de ces manches se terminent par une lame mousse lancéolée (L. 10 à 12 cm); trois sont décorés d'incrustations en argent) et quatre érignes, crochets fins et pointus qui permettent notamment de rétracter les bords d'une plaie. Deux de ces érignes présentent une extrémité coudée et aplatie en forme de losange pour servir de spatule. On observe sur un lot de neuf autres manches d'instruments en bronze un orifice circulaire percé à environ 1 cm de profondeur. L'orifice est trop étroit pour y fixer une lame de bistouri mais peut recevoir une tête d'aiguille ou un cautère effilé en fer. Il s'agirait d'aiguilles emmanchées, bien adaptées à des opérations ophtalmologiques comme celle de la cataracte, par abaissement du cristallin opacifié (opération décrite par Celse au 1^{er} s. apr. J.-C.). La présence d'un cachet d'oculiste qui porte l'inscription *G FIRM SEVER DIASMYR* (collyre «à la myrrhe de Gaius Firminus Severus») et de petits pains de collyres vient conforter cette hypothèse. L'un des manches se termine par un renflement olivaire qui peut servir de sonde pour repousser les paupières ou examiner une plaie. Quatre autres manches de section polygonale sont fendus pour recevoir une lame, probablement de bistouri. Une sonde-spatule, un instrument double se terminant également par un renflement olivaire qui a pu servir de sonde et de cautère, ainsi que sept pinces fines complètent enfin ce nécessaire chirurgical (L. 11,2 à 16,7 cm). Pour la préparation des médicaments, on trouve deux balances de précision: une balance à plateaux dont il ne manque que les chaînettes (L. 27 cm) et une magnifique balance «romaine», dont les crochets permettent de suspendre des récipients comme cette petite cruche en fer dotée d'un anneau de suspension (D. 8,4 cm) (fig. 1). Deux coupes hémisphériques et une coupelle à fond plat permettaient de mélanger substances actives et excipients. Enfin, les quelque vingt fragments de collyres conservés sont tous estampillés (certains du nom de Marcellinus que l'on retrouve sur un cachet d'Amiens), mais aucun ne porte le nom inscrit sur le cachet en stéatite: *Gaius Firminus Severus*, en qui on aimerait voir le médecin oculiste enterré avec ses instru-

ments. Ce constat invite à la prudence quant à l'interprétation des noms relevés dans un corpus de plus de 300 cachets découverts principalement en Gaule et en Germanie.



■ La trousse d'oculiste de Saint-Privat-d'Allier musée Crozatier, Le Puy-en-Velay

Mélanie Lioux

Le mobilier plus modeste de la sépulture à incinération de Saint-Privat-d'Allier renfermait également un cachet d'oculiste gravé au nom de *Sextus Pollenius Sol(l)emnis* (fig. 6). Un dépôt monétaire de quinze monnaies allant des Flaviens jusqu'à Gallien (vers 260-268 apr. J.-C.) permet de dater l'enfouissement de la fin du 3^e s. apr. J.-C. La sépulture a été mise au jour au lieu-dit de



Fonviel, à proximité d'une voie romaine (fig. 4). À côté des fragments d'urnes, se trouvait un jeu de sept instruments médicaux. Parmi les instruments d'usage courant en bronze, tels que la sonde-spatule à renflement olivaire, on trouve quatre manches de scalpels se prolongeant toujours d'un côté par une lame mousse lancéolée: de l'autre côté, l'un d'entre eux a conservé en place un fragment de la seconde lame en fer (fig. 5). Deux de ces manches présentent un décor particulièrement fin, réalisé à l'aide d'incrustations d'argent formant des motifs concentriques qui se poursuivent le long de la nervure médiane de la spatule. Deux instruments en fer appartiennent aussi à cette trousse médicale: le premier, atypique, est un compas utile selon les indications de Celse pour prendre des mesures lors d'incisions délicates de la paupière ou de la cornée. Les branches sont actionnées par un rivet en bronze. Il est plus difficile de déterminer l'usage du second instrument en fer, fragmentaire. Il peut s'agir d'une pince: la seule branche conservée s'évase à l'extrémité.

Aucun collyre n'a été retrouvé, mais le cachet qui porte le nom de *Sextus Pollenius Sol(l)emnis* indique sur les côtés quatre traitements différents: «à la myrrhe» (un collyre à base de myrrhe est aussi mentionné sur le cachet de Reims), «aux écailles de cuivre», «à la chélideine», et «à l'hématite». Ces instruments d'usage chirurgical ou pharmaceutique côtoient des sortes d'amulettes: trois silex taillés (grattoirs) et une rondelle en pâte vitrifiée de 3 cm de diamètre.



Inscription

Sex(tus) Polle(lius) Sol(l)em(nis) chel(idonium) ad calliginem
«Collyre à base de chélideine contre l'obscurcissement de la vue»

La tombe d'un oculiste à Saint-Médard-des-Prés
musée de Fontenay-le-Comte (Vendée) Jacques Santrot

«J'avais sous les yeux le tombeau d'une femme artiste gallo-romaine du 3^e siècle, contemporaine de Posthume, dont le squelette était entouré de tous les instruments de son art.»

Benjamin Fillon, 1849

En 1847, des notables fouillèrent à Saint-Médard-des-Prés (Vendée) la vaste tombe d'un défunt inhumé avec un riche mobilier (fig. 7). De petite taille, le squelette a été considéré comme celui d'une jeune femme par l'un des fouilleurs, médecin aliéniste, mais rien, parmi les objets, ne vient confirmer une attribution féminine.

Autour du cercueil, près de quatre-vingts vases en verre étaient disposés avec six petites amphores, trois plats en céramique commune, deux petits mortiers d'albâtre et de marbre blanc avec leur broyon de marbre et de cristal de roche, deux malles remplies de tissus et deux coffrets contenant divers instruments précieux. Dans ce mobilier, des pastilles colorées considérées comme des pigments conduisirent les fouilleurs à interpréter la tombe comme la sépulture d'une artiste, peintre de chevalet et décoratrice des murs de sa villa. Le mortier et le broyon d'origine étant dégradés, le fouilleur les a subrepticement remplacés par des objets similaires mais mieux conservés...

En bronze partiellement argenté, la «boîte à couleurs» contenait, en réalité, des collyres semblables à ceux de la nécropole



7

de La Favorite, à Lyon (voir chap. La trousse d'oculiste de Lyon). Comme à Lyon, la boîte de Saint-Médard voisinait avec un étui cylindrique et deux fines cuillères de bronze à olive, et une tablette à broyer en pierre fine vert sombre. Un petit godet hémisphérique en bronze et deux cuillères torsadées en cristal de roche, sans équivalent connu, complétaient cet ensemble. Conservés dans le même coffret de fer avec deux « manches de pinceau » (?) plats en os et deux cônes d'ambre jaune à usage thérapeutique, perdus, ces instruments permettaient de prélever, broyer, mélanger et administrer de très petites quantités de produits. Il y avait encore un canif (ou scalpel?) pliant, au manche cannelé en cèdre tourné.

Parmi les verres conservés, Laudine Robin (Université de Lyon) a étudié vingt bouteilles ou pots de formes et capacités diverses, trente-cinq « balsamiques » au long col étroit diminuant les risques d'oxydation, et un « calice », probable vase à boire. Cet ensemble cohérent permet de dater l'enfouissement du 2^e siècle (peut-être de la seconde moitié). Un balsamaire jaune marbré de blanc, de la seconde moitié du 1^{er} ou du début du 2^e siècle, et datant au moins de l'arrière-grand-père du défunt, a été trouvé entre les jambes du squelette. Étanches par nature, plusieurs de ces récipients étaient fermés de bouchons de bois renforcés de lames de cuivre ou de métal blanc (étain?). Beaucoup conservaient encore des « matières » que Fillon fit analyser par Chevreul, le pionnier de la chimie organique et des couleurs. Il s'agit de composés complexes à base d'huile et de résines chauffées.

Ces objets n'ont rien à voir avec les offrandes alimentaires d'un banquet funèbre. À côté des malles de vêtements ou de linge à usage médical, ils se rapportent à la profession du défunt, un

médecin-pharmacien, spécialisé dans les soins oculaires, inhumé avec sa trousse, ses préparations ophtalmiques et ses réserves d'excipients et de principes actifs. C'est un ensemble rare et coûteux dont plusieurs pièces sont habituellement attribuées à un usage cosmétique alors qu'ils sont peut-être plus spécifiques de l'ophtalmologie.

1 Balance « romaine » (statère) en bronze, trousse d'oculiste, Reims (fin du 2^e s. - début du 3^e s. apr. J.-C.). Saint-Germain-en-Laye, musée d'archéologie nationale.

2 Trousse de chirurgien-médecin, Paris (fin du 3^e s. apr. J.-C.). Paris, musée Carnavalet.

3 Trousse d'oculiste, Reims (fin du 2^e s. - début du 3^e s. apr. J.-C.). Saint-Germain-en-Laye, musée d'archéologie nationale.

4 Trousse d'oculiste, Saint-Privat-d'Allier (fin du 3^e s. apr. J.-C.). Le Puy-en-Velay, musée Crozatier.

5 Détail d'un manche de scalpel de la trousse d'oculiste, Saint-Privat-d'Allier (fin du 3^e s. apr. J.-C.). Le Puy-en-Velay, musée Crozatier.

6 Cachet à collyre en serpentinite de la trousse d'oculiste, Saint-Privat-d'Allier (fin du 3^e s. apr. J.-C.). Le Puy-en-Velay, musée Crozatier.

7 Mobilier conservé de la tombe de Saint-Médard-des-Prés (2^e s. apr. J.-C.). Musée de Fontenay-le-Comte.

Anatomie et thérapeutique

Véronique Dasen



Quand le régime alimentaire ne suffit pas à rétablir l'équilibre des fluides corporels, le médecin recourt à des moyens plus énergiques. Purgatifs et vomitifs évacuent les excès d'humour par le bas ou par le haut, la pose de ventouses (fig. 1) permet de dévier les accumulations nocives, tandis que la saignée élimine le surplus de sang. Cette thérapeutique humorale va rester en vigueur dans la médecine occidentale jusqu'au 18^e siècle.

■ Anatomie et physiologie

L'anatomie et la physiologie du corps humain sont essentiellement connues par analogie avec les animaux. Les premières dissections humaines sont menées par Hérophile de Chalcédoine et Érasistrate de Cos à Alexandrie vers 280 av. J.-C. Les souverains Ptolémées leur auraient même fourni des condamnés à mort pour procéder à des vivisections. À leur suite, Galien opère de nombreuses dissections, souvent publiques, sur des singes et d'autres mammifères, parfois vivants. Il fait des découvertes remarquables, notamment sur le fonctionnement du système nerveux, les rapports entre les muscles et les nerfs, la respiration et le sang.

« Si, à de multiples reprises, tu as observé sur des singes la place et la dimension de chaque tendon et de chaque nerf, tu en garderas un souvenir précis, et si tu as un jour la faculté de travailler sur un corps humain, tu auras tôt fait de retrouver chaque organe tel que tu l'as observé. » Galien, *La composition des médicaments, d'après leur genre* (trad. P. Moraux, Galien de Pergame. *Souvenirs d'un médecin*, Paris, 1985, p. 112)

■ La chirurgie

La petite chirurgie est largement pratiquée: opération des calculs, hernies, fistules, trépanation, extraction des projectiles, soin des plaies ouvertes. Des opérations plus importantes sont très risquées, faute de bien maîtriser l'anesthésie et l'asepsie. La circulation du sang ne sera découverte par William Harvey qu'en 1628.

« Chez ce jeune garçon, la partie (du péricarde) contiguë au sternum était nécrosée. On pouvait observer son cœur aussi clairement que dans les dissections d'animaux, quand on l'a

volontairement mis à nu. Le jeune homme fut sauvé: les tissus des parties voisines du sternum se renourrirent et se ressoudèrent; ils formèrent pour le cœur une couverture comparable à ce qu'était antérieurement la pointe du péricarde. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le garçon s'en soit bien tiré, bien que son cœur ait été mis à nu. Son affection, en effet, n'avait rien de plus grave que les banales perforations du thorax. Une lésion du péricarde ne représente d'ailleurs pas un danger particulièrement grave, comme l'ont dit Hérophile et de nombreux autres médecins. Aussi bien le jeune garçon en question fut-il complètement guéri; il ne se trouva nullement entravé dans son activité. Il en alla de même pour les animaux sur lesquels nous pratiquâmes le même genre d'opération. » Galien, *Les doctrines d'Hippocrate et de Platon 1, 5, 181* (trad. P. Moraux, Galien de Pergame. *Souvenirs d'un médecin*, Paris, 1985, p. 122-123)

■ Les maladies des yeux

La chirurgie oculaire, et l'ophtalmologie en général, constituent des domaines remarquablement bien développés dès le 1^{er} siècle avant notre ère. Celse (*De la médecine 6, 7*) consacre un chapitre entier à cette discipline.

Plus de 35 inscriptions nous donnent les noms de *medici ocularii*. L'étude du matériel archéologique permet d'appréhender plus concrètement leur pratique. Une tombe à incinération de Lyon a livré un ensemble d'objets caractéristiques (chap. La trousse d'oculiste de Lyon): une tablette à broyer en schiste à bords biseautés pour préparer les médicaments, un étui en laiton contenant trois instruments pour les appliquer (cuilléron à extrémités olivaires, spatule, instrument à extrémité lenticulaire), et une boîte en laiton contenant vingt pains de médicament estampillés, des collyres à dissoudre dans des liquides. Le choix du métal de la boîte, généralement en laiton ou en bronze, n'est pas anodin. Oribase (4^e s. apr. J.-C.) l'explique: «Après avoir pétri le collyre, il faut le conserver dans un récipient en bronze car le bronze améliore les médicaments oculaires.» (*Collections médicales 10, 23*; trad. Ch. Daremberg et U. C. Bussemaker II, Paris, 1954, p. 435-436). L'abaissement de la cataracte semble avoir été réalisé avec des aiguilles fines et pointues, parfois munies d'une tige interne coulissante.

Les cachets à collyre

Les cachets en pierre, de forme carrée ou rectangulaire, servant à estampiller les collyres pour les yeux livrent de véritables «ordonnances». Plus de 300 exemplaires ont été recensés. Les inscriptions, d'ordinaire en latin, sont gravées en creux et de manière rétrograde le long de la tranche afin d'être lues imprimées. Elles donnent le nom abrégé du praticien ou de l'inventeur de la recette, la composition du médicament, son usage et son mode d'application (fig. 2). La richesse pharmacologique des remèdes est confirmée par les textes qui peuvent énumérer plus de vingt substances, principalement des végétaux (myrrhe, pavot, safran, suc de baumier, verveine...), des minéraux et des métaux (cuivre, fer, or, plomb, zinc, arsenic, hématite, manganèse...).



Inscription

Q(uinti) Post(umii) Hermetis / chloron ad epiph(oras)
«Collyre vert de Q. Postumius Hermès contre le larmoiement»
Q(uinti) Post(umii) Hermetis / pelagin(um) ad clari(tatem)
«Collyre pélagin de Q. Postumius Hermès pour éclaircir la vue»



Inscription (CIL XIII, 5079)

Numinib(us) Aug(ustorum) / et genio col(oniae) Hel(uetiorum) / Apollini sacr(um) / Q(uintus) Postum(ius) Hyginus / et Postum(ius) Hermes lib(ertus) medicis et professorib(us) / d(e) s(uo) d(ederunt)
«Aux divinités protectrices des empereurs et au Génie de la colonie des Helvètes, consacré à Apollon. Quintus Postumius Hyginus et Postumius Hermès, son affranchi, ont offert (cet autel) à leurs frais aux médecins et professeurs.» (trad. A. Bielmann et R. Frei-Stolba)

Le commerce florissant de ces collyres estampillés tient probablement au fait que l'art de fabriquer ses propres médicaments n'était pas à la portée de tous, comme le déplore Pline l'Ancien:

«Or, tous ces produits, les médecins les ignorent, soit dit sans les offenser. La plupart d'entre eux en ignorent même les noms, tant s'en faut qu'ils sachent en préparer les médicaments, ce qui était autrefois l'objet propre de la médecine. Aujourd'hui, chaque fois qu'ils tombent sur un livre de remèdes et qu'ils veulent composer d'après ces prescriptions quelque médicament, c'est-à-dire faire l'épreuve du cahier de remèdes aux dépens des malheureux malades, ils se fient à Séplasia qui gâte tout par ses fraudes. Ils achètent tout faits aujourd'hui leurs emplâtres et leurs collyres, et c'est ainsi qu'on écoule les drogues avariées ou les contre-façons de Séplasia». Pline, *Histoire naturelle* 34, 108 (trad. H. Le Bonniec, CUF)

Un collège de médecins à Avenches ?

Le nom de Quintus Postumius Hermès, gravé sur le cachet à collyre de Vidy, se retrouve sur l'inscription d'un autel d'Avenches (fig. 3) qui semble témoigner de l'existence d'un collège ou association de médecins qui se réunissaient à Aventicum. On y apprend que Postumius Hermès est l'affranchi de Quintus Postumius Hyginus, probablement tous deux médecins, et qu'ils offrent aux médecins et aux professeurs, un terme qui peut désigner une activité d'enseignement, un autel consacré à Apollon, dieu guérisseur et père d'Asclépios/Esculape.

1 Ventouse en bronze, Martigny, *insula* 1 (2^e s. apr. J.-C.). Martigny, Service archéologique et Fondation Pierre Gianada, musée archéologique.

2 Cachet à collyre en stéatite, Vidy (2^e s. apr. J.-C.).
Musée romain de Lausanne-Vidy.

3 Autel en calcaire, Avenches (2^e s. apr. J.-C.). Avenches, musée romain.

Les instruments du médecin

Pascal Bader

À côté des plantes et des substances médicinales, les médecins romains utilisent de nombreux instruments spécialisés pour exercer leur métier.

La typologie

De forme et de matériau différents, les instruments médicaux peuvent être classés en plusieurs types grâce aux découvertes archéologiques et aux témoignages des auteurs antiques (Corpus hippocratique, Celse, Galien, Paul d'Égine...). Leur variété reflète la diversité des pratiques médicales (chirurgie, ophtalmologie, odontologie, urologie/gynécologie, médecine vétérinaire...), souvent liées à la chirurgie.

La ventouse, emblème de l'art médical

La ventouse (*cucurbitula*) peut être considérée comme l'emblème de la profession médicale, symbolisant le métier du défunt sur les stèles funéraires grecques et romaines (fig. 1, chap. *La médecine grecque*). Elle se présente sous la forme d'une cloche se terminant par un goulot (fig. 1, chap. *Anatomie et thérapeutique*). Certaines ventouses ont un anneau qui facilite leur maniement et qui permet de les suspendre sur un support. Les ventouses sont d'ordinaire appliquées afin d'attirer les humeurs en excès.

Les instruments chirurgicaux

Le scalpel (*scalpellus, scalper, culter*) est l'instrument de base pour toute opération chirurgicale. Il se présente généralement sous l'aspect d'un manche en bronze en forme de spatule avec une fente pour insérer une lame en fer (fig. 1). La lame est large ou étroite, pointue ou émoussée, en fonction du type d'opération. À côté des scalpels, les médecins ont aussi recours à des bistouris et à des ciseaux (*forfex*). La lancette ou phlébotome (*phlebotomum*) sert aux saignées. En cas d'opérations chirurgicales plus importantes, notamment des os, les médecins ont à leur disposition des instruments spécifiques : des scies (*serrula*) pour les amputations, des trépan (*modiolus*) composés d'un arc et d'une scie cylindrique pour les trépanations, ainsi que des leviers (*elevatorium*) pour les luxations et les réductions de fractures. Pour retirer des corps étrangers de plaies ouvertes,



1

les médecins utilisaient différentes pinces chirurgicales (*forceps*) ou pincettes (*vulsella, volsella*) en fonction de la taille de l'élément à enlever (fig. 6). Pour l'extraction des flèches et d'autres traits, Celse (*De la médecine* 7, 5, 3) conseille un instrument particulier qu'il nomme « cuillère de Dioclès », du nom de son inventeur, un médecin grec du 4^e s. av. J.-C. (*Diokleios kuathiskos*). Cet instrument se présente sous la forme d'une large lame se terminant en forme de cuillère percée, munie de deux crochets à son extrémité supérieure (fig. 2). Le cautère (*ferum candens*), rarement découvert, était utilisé pour « couper le cheminement du mal ».



2

«Ce que les médicaments ne guérissent pas, le fer le guérit ; ce que le fer ne guérit pas, le feu le guérit ; ce que le feu ne guérit pas doit être regardé comme incurable.» Hippocrate, *Aphorismes* 7, 87 (trad. É. Littré, *Hippocrate, Œuvres complètes* IV, Paris, 1844, p. 609)

Les soins dentaires et buccaux sont limités. Il s'agit avant tout d'extraction de dent à l'aide de pinces (*odontagra, rizagra, forceps*) (fig. 4, chap. *La médecine militaire*) et d'opérations plus importantes, comme celle de la luette, à l'aide d'une longue pince à branches incurvées ou droites, à l'extrémité élargie et dentée (*staphulagra, forceps*).

Les médecins romains disposent également d'instruments spécialisés pour les interventions urologiques et gynécologiques. L'emploi de lithotomes (*lithotomon*) et de crochets (*lithoulkos*) est attesté pour la lithotomie ou opération des calculs rénaux, ainsi que de cathéters (*fistula*) pour le sondage urinaire. Les specula anaux (*speculum*) et vaginaux (*speculum magnum matricis*) (fig. 3) comptent parmi les instruments les plus complexes et les plus évolués de l'ensemble de l'*instrumentarium* du médecin romain.



3

La préparation des médicaments

Les médecins romains fabriquent souvent eux-mêmes leurs médicaments grâce à des outils variés: des broyeurs et tablettes à broyer, des mortiers, des pincettes (*vulsella*, *volsella*), ainsi que des sondes de différentes formes, comme les sondes-spatules (*spathomela*) (fig. 5) ou les sondes-cuillères (*cyathiscomela*) (fig. 4). L'identification de leur usage est parfois incertaine car ces objets sont aussi utilisés dans la vie quotidienne pour les soins corporels (épilation, fabrication et application de fard...).



4



5

Trousses, étuis et boîtes de rangement

Le médecin peut ranger ses instruments dans différentes sortes de trousse et d'étuis. L'étui cylindrique allongé, fermé par un couvercle permet de transporter les objets fins comme les sondes, les aiguilles ou les crochets. Les instruments plus larges sont rangés dans des étuis rectangulaires en cuir ou dans des boîtes plus grandes. Quant aux médicaments, ils sont souvent stockés dans des boîtes rectangulaires en métal ou en ivoire dotées de compartiments séparant les différents produits et refermées par un couvercle coulissant (fig. chap. La trousse d'oculiste de Lyon et chap. Une boîte à médicaments en ivoire).

La fabrication des instruments

La plupart des instruments découverts sont en bronze, mais ils peuvent être en fer, en cuivre, en os, en ivoire et même en or ou en argent. Leur qualité et la complexité de certains d'entre eux laissent penser qu'ils étaient réalisés par des artisans spécialisés. On sait peu de choses sur ces fabricants car ils ne signaient généralement pas leur production, à de rares excep-

tions, comme Agathangelus qui semble avoir été un spécialiste dans la production de pincettes. Plusieurs pincettes avec un sceau identique (*AGATHANGELUSF*) ont été découvertes en divers endroits de l'empire éloignés les uns des autres: en Campanie, en Gaule, en Germanie, en Rhétie, en Norique et en Bretagne (fig. 6). Les médecins commandent les instruments adaptés à leurs besoins auprès d'artisans spécialisés:

«(Et tu disais t'étonner) de ce que j'aie supporté sans chagrin, lors de l'incendie, la destruction (...) des outils que j'avais découverts qui faisaient partie des instruments dont je façonnais moi-même les modèles en cire et les donnais à réaliser aux forgerons, de sorte qu'il n'est plus possible d'en obtenir sans beaucoup de temps et un important labeur.» (Galien, *Sur l'inutilité de se chagriner* 4-5)

Indicateur d'espaces de soins

La découverte d'instruments médicaux, le plus souvent dans des contextes funéraires, mais également dans des contextes militaires ou civils (maisons privées, thermes, sanctuaires...), est l'un des meilleurs indicateurs d'espaces de soins pour les archéologues et les historiens.



6

1 Scalpel avec lame, alliage de cuivre/fer-acier, Pompéi (1^{er} s. apr. J.-C.). Naples, musée archéologique national.

2 «Cuillère de Dioclès» en alliage de cuivre, Éphèse (?)

Son authenticité est débattue. Jena, Medizinhistorische Sammlung Meyer-Steineg.

3 Speculum quadrivalve, Pompéi, Maison du nouveau médecin I (1^{er} s. apr. J.-C.). Naples, musée archéologique national.

4 Sonde-cuillère en bronze, région lyonnaise (époque gallo-romaine). Lyon, musée gallo-romain.

5 Sonde-spatule en bronze, région lyonnaise (époque gallo-romaine). Lyon, musée gallo-romain.

6 Pincette en alliage de cuivre (1^{er} s. apr. J.-C.). Inscription: *AGATHANGELUSF*, «Agathangelus l'a fabriqué.» Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz.



La trousse d'oculiste de Lyon

Docteur Jacques Voinot

La trousse médicale découverte en 1983 dans une tombe à incinération de la nécropole gallo-romaine située rue de la Favorite (Lyon 5^e) est datée du début du 3^e siècle de notre ère. Ce genre d'objet est rarissime, on en connaît moins de vingt-cinq exemplaires dans tout le monde romain.

Elle se compose d'un petit coffret en laiton divisé en quatre compartiments, fermés par de petits couvercles, qui contiennent une vingtaine de bâtonnets de collyres antiques. La face inférieure du coffret est creusée d'une cupule. À côté se trouve un étui tubulaire contenant trois instruments: une spatule et une cuillère, terminées par un bout olivaire, et un petit cuilleron. Une tablette de schiste ardoisier recouvrait le tout dans la tombe.

Les collyres contenus dans le coffret ont la forme de petits pains; on les marquait avec un cachet pour les reconnaître. Ceux de cette trousse portent le nom grec d'un homme, *Smaragdus* et plusieurs noms de médicaments, par exemple: *dialibanon*: l'encens, *crocodes*: le safran.

L'analyse chimique des bâtonnets a montré qu'ils contenaient: des sels métalliques de plomb, de cuivre ou de zinc (au 19^e siècle on utilisait encore des collyres, liquides, à base de sels de

cuivre ou de zinc); des pollens permettant d'identifier des plantes médicinales telles que l'armoise ou l'euphrasie (en médecine populaire l'euphrasie s'appelle « casse-lunettes »); enfin de la gomme arabique, en notable proportion, qui servait de liant lors de la préparation.

On est donc en présence du coffret d'un oculiste avec ce qui est nécessaire pour préparer et appliquer les collyres. La spatule (*specillum*) servait par exemple à écraser les collyres sur la tablette de schiste, à les malaxer dans la cupule avec de l'eau, ou mieux, du blanc d'œuf et le bout olivaire permettait d'appliquer cette préparation délicatement sous la paupière.



1 Coffret d'oculiste, instruments avec leur étui, et cachets à collyre, Lyon (fin 2^e s. - début 3^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.

2 Le coffret au moment de la découverte.

3 Le coffret restauré. Lyon, musée gallo-romain.

Une boîte à médicaments en ivoire

Véronique Dasen

Différentes sortes de boîtes, de forme cylindrique ou rectangulaire, constituent l'équipement du médecin romain. Elles lui permettent de transporter des instruments ainsi que des médicaments. Les instruments de chirurgie sont d'ordinaire soigneusement rangés dans une trousse plate, représentée ouverte sur plusieurs reliefs funéraires et votifs (fig. 2, chap. La médecine grecque). D'autres boîtes, fermées par un couvercle à glissière, comportent de petits compartiments où sont stockés des pilules et autres médicaments secs. Ces coffrets à médicaments sont souvent associés à l'activité d'oculistes, comme l'atteste la découverte de la boîte de la rue de la Favorite à Lyon qui contenait une vingtaine de pains de collyre (chap. La trousse d'oculiste de Lyon).

Fabriquées entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le 4^e siècle de notre ère, la plupart des boîtes conservées sont en bois ou en bronze, plus rarement en os ou en ivoire. Quelques boîtes en ivoire, au fond semi-cylindrique, ont été conservées grâce à leur transformation en reliquaire. De minuscules fragments d'os, emballés dans de la soie, se trouvaient encore dans les six casiers de celle de Coire.

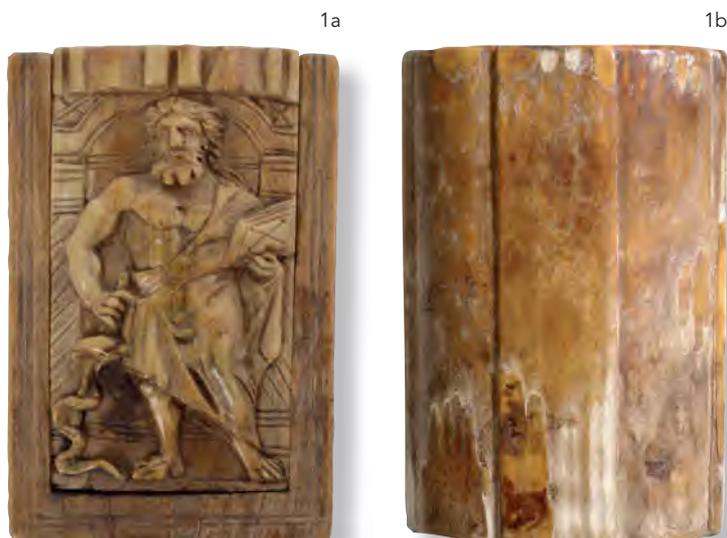
Des témoignages littéraires se rapportent au goût pour ces objets précieux qui pouvaient constituer un cadeau de prix :

« Boîte à remèdes (*narthecium*). Tu vois les boîtes à remèdes en ivoire nécessaires à l'art d'un médecin : tu auras là un présent que le médecin Paccius souhaiterait sien. » (Martial, *Épigrammes* 14, 78).

Lucien, un contemporain de Galien (2^e s. apr. J.-C.), critique la vanité des médecins qui collectionnent ce genre d'objets coûteux pour impressionner leurs patients :

« Tu crois, sans doute, remédier à ton ignorance, la déguiser sous l'apparence de l'érudition, nous imposer par le nombre de tes livres ; mais tu ne sais pas que les médecins les plus ignorants usent du même expédient que toi. Ils se font faire des boîtes d'ivoire, des ventouses d'argent, des lancettes incrustées d'or ; puis, quand il faut s'en servir, ils ne savent pas comment les manier, tandis que le premier praticien venu, avec une lancette bien affilée, quoique couverte de rouille, délivre le malade de ses souffrances. » (*Contre un ignorant bibliomane* 29)

La boîte de Coire porte en bas-relief l'image d'Esculape debout devant une arcade reposant sur des colonnes torsadées ;

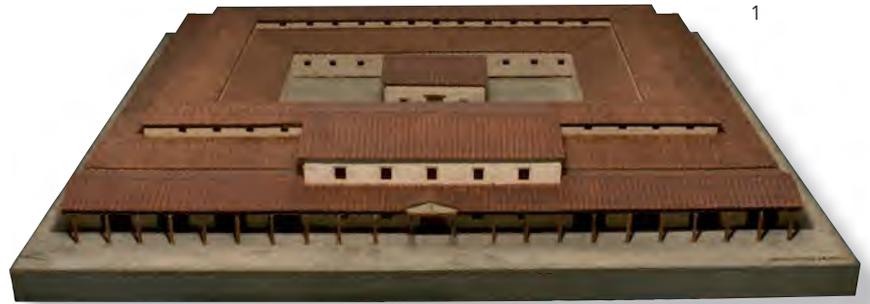


drapé dans un manteau qui découvre son torse athlétique, le dieu s'appuie sur un bâton autour duquel s'enroule un serpent, et tient dans la main gauche un livre sur lequel est gravé une croix de Saint-André.

À l'époque impériale, ce genre de décor place l'activité du médecin sous la protection divine d'Esculape et d'Hygie. Aux environs de 400, l'utilisation de ces images ne renseigne pas nécessairement sur la religion du médecin à qui appartient le coffret. La figure d'Esculape sert alors probablement d'image emblématique de la profession.

1a-c Boîte à médicaments en ivoire (vers 400 apr. J.-C.), convertie en reliquaire. Coire, musée de la cathédrale.





1

La médecine militaire

Pascal Bader

Le métier des armes était particulièrement exposé aux blessures, maladies et épidémies. L'armée romaine comprit très tôt qu'il était nécessaire d'avoir un service de santé élaboré afin d'assurer à ses troupes une bonne santé et une hygiène appropriée.



2

Inscription (CIL XIII, 1833)

«Aux dieux Mânes de Marcus Aquinius Verinus, gardien de la prison de la treizième cohorte urbaine. Bononius Gordus, médecin du camp (*medicus castrens*), et Maccius Modestus et Iulius Maternus, soldats, ses héritiers, ont pris soin de faire élever (ce monument).» (trad. B. Rémy)

Un corps médical spécialisé

À l'époque romaine impériale, tous les corps de troupe de l'armée avaient dans leurs rangs du personnel médical (fig. 2). D'après les inscriptions, on estime que les légions et les corps auxiliaires devaient compter un médecin pour environ 500 hommes. Dans son traité *De l'art militaire* 2,10, Végèce (4^e s. apr. J.-C.) indique que le *praefectus castrorum* était responsable des médecins, des soldats malades, ainsi que des dépenses dues aux soins dans les camps. Le préfet du camp n'intervenait pas directement dans l'organisation des soins. Son adjoint, l'*optio valetudinarii*, était sans doute le véritable responsable du fonctionnement, de la surveillance, de l'administration et de l'entretien de l'hôpital.

Les sources épigraphiques nous apprennent que le corps médical était composé de médecins (*medici*) dont certains étaient des spécialistes : chirurgien (*medicus chirurgus*), oculiste (*medicus ocularius*), vétérinaire (*medicus veterinarius*). Des aides encadraient les médecins (*capsarius*, *marsus*...), alors que d'autres étaient chargés de l'administration et de l'approvisionnement du service sanitaire (*librarius*, *pequarius*, *seplasiarius*...).

Le mode de recrutement des médecins était variable. On pouvait engager pour une longue durée des médecins civils qui devenaient des soldats à part entière. On avait également la possibilité d'engager des médecins civils pour une durée limitée de telle sorte qu'ils ne devenaient pas des soldats au sens strict du droit. Enfin, le personnel médical qualifié incorporé dans l'armée pouvait former de simples soldats (*discentes capsariorum*).

Quel que soit le type de recrutement, les médecins et le personnel soignant de l'armée semblent avoir eu une solide formation et beaucoup d'expérience, comme le relèvent plusieurs auteurs antiques, même s'il n'y avait pas de formation médicale standardisée. L'instruction des médecins militaires n'était sans doute guère différente de celle reçue par les médecins civils, à l'exception de quelques spécificités dans le domaine de la chirurgie liées aux traitements des blessures de guerre, notamment à l'extraction de traits. Après avoir terminé leurs années de service, les médecins pouvaient probablement rester dans l'armée, car leur aide et leur expérience étaient précieuses. D'autres quittaient la sphère militaire et continuaient à exercer la médecine dans la vie civile.

Une inscription funéraire de Viterbe décrit le parcours de Marcus Ulpius [Tele]sporus, qui fut d'abord médecin dans une unité de cavalerie d'une cohorte auxiliaire en Germanie supérieure, puis en Maurétanie tingitane; il termina sa carrière médicale dans le civil dans la cité de Ferentium, près de Rome:

D(is) M(anibus) / M(arco) Ulpio / [Tele]sporo / medico alar(um) / Indianae et / tertiae Astorum / et salariario / civitatis splendidissimae / Ferentiensium / Ulpius Protog[er]nes / lib(ertus) pat(rono) b(ene) m(erenti) f(ecit).

«Aux Dieux Mânes. À Marcus Ulpius Telesporus, médecin des ailes Indiana et de la 3^e Astorum, et salarié de la très brillante cité de Ferentium. L'affranchi Ulpius Protogenes a fait (ce monument) à (son) ancien maître, l'ayant bien mérité.»

Corpus Inscriptionum Latinarum XI 3007 (trad. P. Bader)

■ Le *valetudinarium*: un espace de soins

Les médecins et le personnel soignant de l'armée exerçaient principalement dans le *valetudinarium* (hôpital), qui permettait d'accueillir les soldats blessés, malades et convalescents dans les camps légionnaires et dans les camps auxiliaires les plus importants. Ces hôpitaux militaires étaient situés aux frontières de l'Empire romain, notamment sur le Rhin, le Danube, près du mur d'Hadrien et du mur d'Antonin.

Le premier exemple connu de ce type d'édifice provient d'Haltern, en Germanie (7 av. J.-C. - 9 apr. J.-C.) et remonte au règne d'Auguste. Les premiers *valetudinaria* étaient en bois, puis à partir de la fin du règne de Claude et du début de celui de Néron, ils furent généralement construits en pierre jusqu'à la dynastie des Sévères. À Vindonissa (fig. 1), le *valetudinarium* se présente sous la forme d'un édifice rectangulaire d'un seul étage. La cour intérieure, bordée d'un péristyle, est entourée d'une double rangée de petites chambres, séparées par un large couloir. Les autres *valetudinaria* présentent un plan similaire avec des variations dans leurs dimensions, dans la disposition des pièces et leur emplacement dans le camp. Contrairement aux conseils du Pseudo-Hygin

(*Des fortifications du camp* 35), ils ne se trouvaient pas toujours dans un endroit calme, mais souvent près des baraquements, et quelquefois à proximité d'installations thermales, de greniers, d'entrepôts et d'ateliers.

La plupart des *valetudinaria* des camps légionnaires étaient équipés d'une soixantaine de chambres. Leurs dimensions ne variaient guère à l'intérieur d'un même hôpital; elles atteignaient souvent environ 14-18 m², ce qui permettait probablement de placer trois, voire quatre lits par chambre, mais difficilement plus, hormis à Novae en Mésie inférieure où les chambres étaient plus grandes (25-28 m²), permettant d'installer vraisemblablement cinq ou six lits. Ces chambres étaient généralement groupées par deux, mais elles ne communiquaient pas entre elles, car elles étaient séparées par un petit couloir. Ces couloirs perpendiculaires à l'allée principale ne servaient pas seulement à accéder aux chambres, mais les isolaient afin de les laisser au calme et d'éviter les courants d'air, le froid et la propagation des maladies. Selon leurs dimensions (entre 4-6 m²), les couloirs pouvaient aussi servir de dépôts pour divers objets utilisés dans les soins comme des instruments médicaux, des bandages ou encore des récipients contenant des remèdes et des onguents. En cas de nécessité, des parties de l'hôpital pouvaient être aménagées pour donner des soins et loger les blessés.

Chaque hôpital devait avoir, près de l'entrée du *valetudinarium*, une salle réservée aux soins et aux opérations, éclairée et aérée par la cour intérieure de l'édifice. Les hôpitaux étaient également équipés de structures pour l'hygiène comme des latrines et des thermes.

La religion était aussi présente à l'intérieur des hôpitaux militaires, comme le montrent les inscriptions votives dédiées à des divinités guérisseuses. À Novae, dans la cour intérieure du *valetudinarium*, un petit temple était dédié à Esculape et à Hygie.

1 Maquette du *valetudinarium* de Vindonissa (47-70 apr. J.-C.).

Brugg, Römermuseum Vindonissa.

2 Autel en calcaire, Vaise (2^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.

3 Scalpel en bronze avec manche en forme de cuillère, Vindonissa (1^{er} s. apr. J.-C.). Brugg, Römermuseum Vindonissa.

4 Pince de dentiste en bronze, Vindonissa (1^{er} s. apr. J.-C.). Brugg, Römermuseum Vindonissa.



3



4

La médecine par les plantes

Brigitte Maire

Dans l'Antiquité, les végétaux, les animaux et les minéraux servent d'ingrédients de base pour la préparation des médicaments. Plusieurs traités médicaux sont consacrés à la diététique et à la pharmacie. Les ingrédients végétaux y sont majoritaires. Le renom de trois traités se prolongera jusqu'au Moyen-Âge, voire au-delà : la Matière médicale de Dioscoride (1^{er} s. apr. J.-C.), les livres 28 à 30 de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (1^{er} s. apr. J.-C.) ainsi que les *Remèdes tirés des légumes et des fruits* de Gargile Martial (3^e s. apr. J.-C.).

— Gargile Martial

La botanique médicale antique offre un arsenal thérapeutique d'une grande richesse, constitué de nombreuses plantes aujourd'hui oubliées des laboratoires pharmaceutiques.

Le traité sur les *Remèdes tirés des légumes et des fruits* de Gargile Martial se compose de soixante chapitres. Pour chaque plante ou fruit, l'auteur commence par énoncer la qualité principale du produit (échauffante, refroidissante, resserrante, relâchante...) correspondant à la théorie hippocratique des qualités contraires (chaud/froid, sec/humide) et de l'équilibre des humeurs. Puis il détaille les parties qu'il convient d'utiliser (racine, graines, jus, pulpe, chair) ; il propose un mode de préparation (cuit, bouilli, brûlé, broyé, en poudre, dilué) et d'application (en gouttes, pastilles, poudre ou cataplasmes). Chaque plante ou fruit est ensuite mis en relation avec une maladie spécifique, comme le mal de tête, la diarrhée, les vers intestinaux, les maladies de la peau ou la diminution de la libido.

— Des alicaments aux médicaments

À côté des préparations simples, que les diététiciens d'aujourd'hui rangeraient sans doute du côté des alicaments, on trouve des recettes plus élaborées qui correspondent à nos médicaments, où se mêlent différentes substances, végétales, minérales et animales. L'actualité de ces thérapeutiques nous frappe, avec leur insistance sur une alimentation saine afin de «soigner la santé», c'est-à-dire de prévenir toute maladie, telle que la médecine moderne le préconise, en particulier contre le cancer.



— La pomme, De malo (*Malus sylvestris* Mill., famille des Rosacées)

«Dioscoride pensait que les pommes d'été faisaient sécréter des mucosités, monter la bile en température, provoquaient des flatulences et n'étaient pas indiquées pour les parties tendineuses. Pour Galien, il ne faut pas renoncer à toutes les pommes, mais seulement à celles qui, au goût, sont aqueuses et à celles qui sont âpres; selon lui, il faut aussi laisser de côté celles qui sont acides, ou encore celles qui sont à peine sucrées et dans lesquelles se concentrent en réalité toutes les caractéristiques aux effets indésirables reprochées à toutes les variétés. Les pommes âpres, celles qui sont resserrantes et celles qui se conservent bien en hiver ont aussi, selon Galien, des caractéristiques qui produisent des effets indésirables. Mais si on cueille ces pommes lorsqu'elles sont mûres et qu'on les conserve dans de bonnes conditions, elles font du bien, nous assure Galien, à ceux qui sont affaiblis. Il est aussi d'avis qu'elles soulagent ceux qui souffrent de maux d'estomac provoqués par des nausées si, après les avoir enfarinées, on les met à cuire dans de la cendre chaude.

On prépare un médicament bien connu que les Grecs nomment *hédrikè* avec les plus belles pommes matianes qu'on puisse trouver. Il sert à soigner diverses grosseurs apparues sur les parties sexuelles telles que des petits kystes douloureux, des gros boutons, appelés par les médecins hémorroïdes, ou des durillons. Voici comment on prépare ce médicament : on cuit dans un setier de vin une livre de pommes qu'on a préalablement coupées en morceaux et débarrassées de leur partie ligneuse interne. On ajoute six scrupules de safran. Après avoir fait cuire l'ensemble jusqu'à obtenir quelque chose qui ressemble à de la pulpe, il faut pétrir ce mélange avec de la mie de pain complet aussi longtemps que nécessaire pour lui donner la consistance molle du cérat. Ce médicament, une fois qu'il a été appliqué sur les plaies dont nous avons déjà parlé, les guérit si bien qu'il n'est pas nécessaire de recourir à la chirurgie.

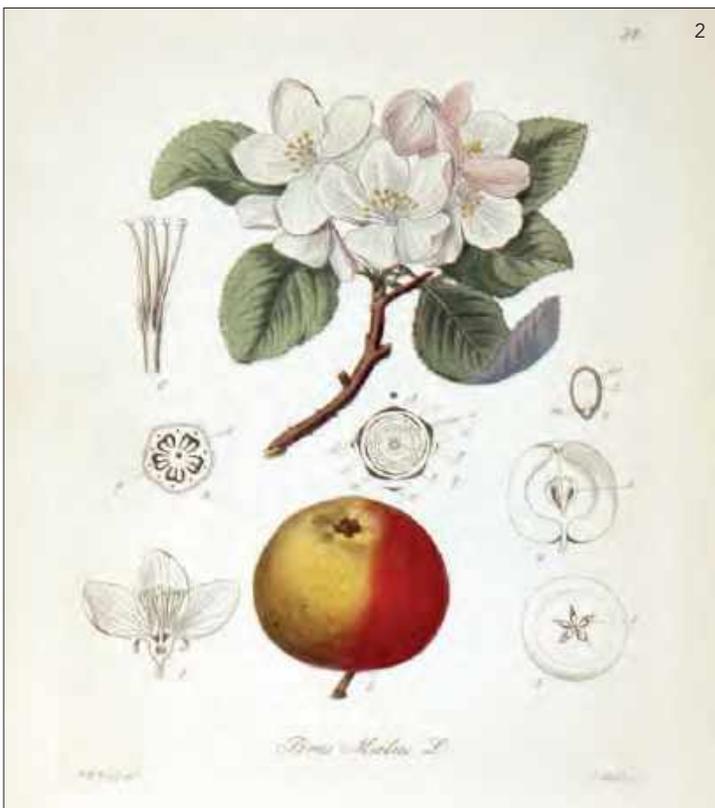
Toujours avec ces pommes, on prépare une pâte médicamenteuse qui sort de l'ordinaire dont voici la recette: cuire des pommes dans du vin de Falerne, puis mélanger à du miel le

jus obtenu en les pressant. Si on applique sur des plaies des feuilles de pomme, on peut ainsi éviter un accès de fièvre. Si l'on broie ces mêmes feuilles avec du nitre et du beurre, on obtient une préparation qui fait disparaître les inflammations des glandes salivaires. Si on les sèche et qu'on les fume au-dessus de charbons ardents, elles font alors fuir les serpents. On arrive au même résultat avec du jus obtenu après avoir pressé des pelures de pomme qui, une fois brûlées et réduites en poudre, peuvent aussi être appliquées sur des plaies béantes dans le but d'y faire croître à nouveau la chair. Les pelures de pomme, après avoir été broyées avec du miel et déposées sur la lchette, la raffermissent et la redressent. On guérit les affections des parties sexuelles en les aspergeant d'un mélange composé de vin et de pelures de pomme.»

Gargile Martial, *Remèdes tirés des légumes et des fruits* (trad. B. Maire, *Se soigner par les plantes. Les «Remèdes» de Gargile Martial*, Lausanne, 2007, § 42).

après ont la propriété de constiper et de fortifier l'estomac. Les cerises acides conviennent bien, à son avis, à ceux dont l'estomac est plein de mucosités. Ces cerises exercent en effet une action desséchante plus marquée que les autres, et favorisent la dissolution de mucosités devenues trop épaisses. Les cerises douces sont, d'après Galien, mauvaises pour l'estomac, mais elles transitent assez rapidement par les intestins et ne tardent pas à être évacuées par les selles.»

Gargile Martial, *Remèdes tirés des légumes et des fruits* (trad. B. Maire, *Se soigner par les plantes. Les «Remèdes» de Gargile Martial*, Lausanne, 2007, § 52).



La cerise, De cerasio (*Prunus avium* L., *Prunus cerasus* L., famille des Rosacées)

«Les cerises fraîches apportent au ventre de l'humidité et le stimulent, mais elles sont mauvaises pour l'estomac. Sèches, elles assèchent le ventre, constipent, mais elles font beaucoup de bien à l'estomac. Certains pensent que les cerises font uriner. Si on avale le matin sans les mâcher des cerises fraîches avec le noyau, beaucoup observent qu'il survient alors une diarrhée si forte que cela guérit les pieds atteints par la goutte.

On prépare avec des cerises le *diacerasion* que tout le monde connaît. Les cerises n'ont pas, d'après Galien, une seule et unique propriété. Les unes sont âpres au goût, d'autres acides, d'autres encore douces. Galien avance que les cerises

1 Jean Bauhin, *Historia plantarum universalis*, Yverdon, 1650, frontispice.

2 La pomme, *De malo* (*Malus sylvestris* Mill., famille des Rosacées). F. G. Kohl, *Die officinellen Pflanzen der Pharmacoepa germanica für Pharmaceuten und Mediciner besprochen und durch originale Abbildungen erläutert*, Leipzig, 1895, pl. 92.

3 La cerise, *De cerasio* (*Prunus avium* L., *Prunus cerasus* L., famille des Rosacées). F. G. Kohl, *ibid.*, pl. 97.

Hygiène et soins corporels

Lucinne Rossier



1

Les médecins attachent autant d'importance à conserver la santé qu'à la rétablir. La diététique est une discipline centrale de la médecine. Un traitement préventif, le régime, est établi selon la constitution, l'âge et le milieu de vie de chaque individu. Il allie une alimentation saine aux promenades, aux exercices physiques et aux bains.

La toilette au masculin et au féminin

La toilette du matin se résume souvent à se rincer le visage et les mains à l'eau. L'homme aisé se fait raser la barbe par son *tonsor* (fig. 1), tandis que l'*ornatrix* s'occupe de coiffer et maquiller la maîtresse de maison (fig. 2 et 4). De petits nécessaires portatifs permettent de parfaire en tout lieu sa toilette (fig. 3). Galien différencie l'art de la toilette, qui vise à entretenir la beauté naturelle, de l'art du maquillage, qu'il qualifie d'artifice. La femme applique du rouge (ocre, minium, cinabre) sur ses joues et ses lèvres, du noir (cendre, antimoine) sur ses yeux et se blanchit le teint avec de la céruse, du carbonate de plomb aussi utilisé dans les crèmes et les remèdes. Celse l'inclut dans diverses préparations contre les morsures, comme emplâtre pour des blessures ou pour soigner des ulcères des oreilles ou des narines. La céruse entre aussi dans la composition de quatorze remèdes du médecin Scribonius Largus (1^{er} s. apr. J.-C.). Aucun témoignage ne nous renseigne sur les soins de propreté et la toilette intime de la femme, mais de nombreuses croyances circulent sur les pouvoirs maléfiques du sang menstruel. Une femme qui a ses règles fait dépérir les semences et les jeunes



2

plantes, tomber les fruits, et mourir les ruches des abeilles ; un simple regard suffit pour ternir les miroirs et émousser les métaux, explique Pline l'Ancien (*Histoire naturelle* 7, 64-65).

Les thermes

Les thermes réunissent toutes les conditions pour l'hygiène du corps. Après un passage au *tepidarium*, salle tiède, le baigneur entre dans l'eau chaude du *caldarium*, puis se frotte avec un strigile pour retirer les impuretés. L'alternance du chaud puis du froid dans le *frigidarium* a notamment pour but d'expulser les liquides malsains en provoquant une réaction du corps. Après les bains, le Romain se fait masser et épiler dans l'*unctorium*. Purifiants et fortifiants, les bains sont prescrits pour soigner de nombreux types de maladies. Souvent luxueux, les thermes peuvent abriter une palestine où l'on fait de l'exercice physique, des bibliothèques et des latrines.

Les Romains avaient-ils des poux ?

L'infestation par les poux est considérée comme une véritable maladie par les Romains. Pline et Celse la désignent par le nom grec *phthiriasis*. Pour soulager les démangeaisons, les Romains utilisent un *scalptorium*, petit instrument de toilette servant à se gratter la peau ou la tête. Le poète Martial nous en donne une description :

« Cette main (*scalptorium*) protégera tes omoplates contre les piqûres d'une puce insupportable, ou de tout insecte plus dégoûtant encore. » *Épigrammes* 14, 83 (trad. H. J. Izaac, CUF)

La forme particulière des peignes, munis de deux rangées de dents d'épaisseur différente, était destinée à faciliter l'élimination des poux (fig. 4).

Les Romains se lavaient-ils les dents ?

S'ils n'avaient pas à proprement parler de brosses à dents, les Romains se préoccupaient néanmoins de leur hygiène buccale (fig. 5). Les produits destinés aux soins de la bouche se présentent sous formes variées : boulettes d'anis à mâcher, gomme à mastiquer, décoction de pavot noir ou de cédrat (l'ancêtre du citron), sel, miel ou racine de fenouil pour les frictions.



3

D'autres produits peuvent être considérés comme des dentifrices (*dentifricium*) servant à laver, raffermir et blanchir les dents, ainsi qu'aux soins des gencives. Pour se laver les dents, on utilise par exemple du suc de figuier ou de mûrier, du pavot ou des décoctions de feuilles d'olivier et de mûrier. Du vinaigre de scille, l'aristoloche ou encore des décoctions à base de racine de quinquifolles les raffermissent. Pour garder les dents blanches, on recourt à l'huile d'olives vertes ou de raisin, à l'orge blanche additionnée de miel et de sel ou on les frotte avec une racine d'asphodèle. Les recettes livrées par Pline l'Ancien peuvent se révéler inattendues. Si l'on peut sérieusement douter de leur efficacité, ces préparations sont le reflet de pratiques populaires, voire magiques.

«La cendre de corne de cerf, soit en friction soit en collutoire, consolide les dents ébranlées et calme les douleurs. Certains estiment que, pour les mêmes usages, la poudre de corne de cerf non brûlée est plus efficace ; les dentifrices se font de l'une ou l'autre façon. (...) De plus, la cendre de la tête du lièvre est employée comme dentifrice ; en y ajoutant du nard, elle atténue la mauvaise haleine. Quelques-uns préfèrent y mélanger de la cendre de tête de souris. On trouve dans les parties latérales du lièvre un os semblable à une aiguille ; il est conseillé de s'en servir, contre les maux de dents, pour scarifier (les gencives). L'osselet du bœuf allumé et approché des dents prêtes à tomber et douloureuses, les consolide ; sa cendre, avec de la myrrhe, s'utilise comme dentifrice.» Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* 28, 178-179 (trad. A. Ernout, CUF)



4

— Où se soulageait-on ?

Au début du 2^e siècle de notre ère, rares sont les particuliers qui possèdent des latrines privées. Ce sont les *domus* les plus riches qui en sont équipées. Les latrines publiques se multiplient donc dans Rome et, plus tard, dans toutes les cités de l'empire, sur la voie publique et dans les quartiers les plus fréquentés. Elles présentent souvent un grand luxe ; sièges en marbre avec accoudoirs, chauffage en hiver, mosaïques, statues de la Fortune ou d'Esculape dans des niches, fontaine destinée aux ablutions, etc.

Dans les maisons privées, l'installation des latrines est le plus souvent élémentaire ; il s'agit d'une planche percée posée sur deux montants, ou même d'un simple trou, placés dans un réduit sous un escalier, ou à proximité de la cuisine. Les systèmes d'évacuation sont rares ; les fosses sont donc vidangées par des entreprises privées qui font commerce de ce futur engrais. Il est possible que ces cloaques aient été utilisés par les esclaves et le personnel de maison, tandis que le propriétaire, sa famille et ses invités se soulageaient dans des récipients portatifs tels que des pots de chambre (*matellae*).

Les habitants des *insulae*, eux, devaient descendre dans la rue pour vider leurs pots de chambre dans l'égout. Mais, pour raccourcir le trajet, leur contenu était parfois déversé par la fenêtre.

Dans les rues, des vases (*dolia*) étaient également mis à disposition par les foulons pour récolter l'urine qui leur servira d'ammoniac. L'empereur Vespasien (1^{er} s. apr. J.-C.) introduisit même un impôt sur l'urine, d'où l'expression «l'argent n'a pas d'odeur».



5

- 1 Rasoir à manche en forme de dauphin (lame en fer, manche en bronze), des thermes de la rue des Farges, Lyon (2^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.
- 2 Palette à fard en marbre, Lyon (2^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.
- 3 Nécessaire de toilette en bronze : cure-oreille, pincette, grattoir, Lyon (époque gallo-romaine). Lyon, musée gallo-romain.
- 4 Peigne en os, montée de la Butte, Lyon (4^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain.
- 5 Cure-dent en argent, Augusta Raurica (fin 2^e s. - début 3^e s. apr. J.-C.). Rörmuseum Augusta Raurica.

Maladies et lieux insalubres

Lucinne Rossier

Les médecins, conscients de l'impact de l'environnement sur la santé, se soucient de la qualité de l'air, de l'eau et de l'alimentation. La majorité des Romains vivent dans des *insulae*, de grandes maisons à plusieurs étages, construites à la hâte et fragiles. Des conditions sanitaires précaires contribuent au développement de maladies et d'épidémies : habitations sans eau courante ni latrines, manque d'aération et de lumière, présence d'humidité, de vermine et de parasites, mauvaise évacuation des déchets. À la contamination de l'eau peut s'ajouter la mauvaise conservation des aliments.

Maladies infectieuses

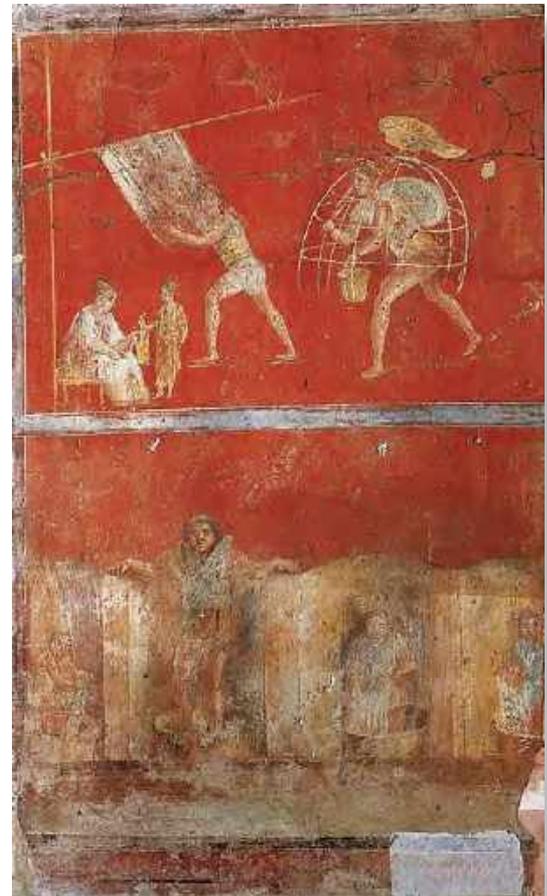
La méconnaissance des mécanismes de la contagion, une mauvaise hygiène et la malnutrition favorisent la transmission de maladies infectieuses (dysenterie, tuberculose), responsables d'un taux de mortalité infantile très important. Les périodes d'épidémies (fièvre, malaria, variole, choléra) sont souvent accompagnées de famines qui aggravent l'état sanitaire de la population. Parmi les épidémies les mieux documentées figure la « peste antonine » qui sévit sous le règne de Marc Aurèle (2^e s. apr. J.-C.). Les diagnostics rétrospectifs ont permis d'établir que cette « peste » correspond à une épidémie de variole.

Un air plus sain dans l'Antiquité?

Dans les grandes villes, l'air est pollué par toutes sortes de fumées et poussières, évaporations d'égouts, matières en putréfaction et émanations d'ateliers d'artisans. À l'intérieur des maisons, mal aérées, les braseros et les foyers servant à cuisiner et à se réchauffer, ainsi que les moyens d'éclairage (lampes à huile ou à suif), libèrent des particules fines et des gaz affectant les voies respiratoires.

Vivre sans supermarché

Si la table des Romains aisés présente une nourriture riche et variée, celle de la plupart des citoyens est en majorité constituée de pain, légumes et de bouillies à base de céréales. Rome, qui dépend des importations de céréales en provenance notamment d'Égypte, connaît des difficultés de stockage dues à l'humidité et à la présence d'insectes, de rongeurs, de champignons



(ergot). À ces problèmes s'ajoute le mélange des céréales au moment de la récolte avec des végétaux parasites, comme l'ivraie aux effets toxiques.

La gestion des stocks de nourriture doit donc se faire sans l'aide précieuse des dates limites de péremption. Le pain est souvent avarié voire impropre à la consommation. De plus, il est rarement consommé frais.

Quant aux aliments comme les fruits, les légumes ou la viande, ils sont souvent altérés par la chaleur et le manque d'hygiène, ou contaminés par différents insectes, mouches ou larves. Les nombreuses bactéries et salmonelles qui se développent provoquent des infections respiratoires et intestinales ou des maladies comme le choléra.

Le travail, un milieu dangereux?

Les conditions de travail sont souvent très éprouvantes physiquement, voire dangereuses. Dans les fouleries (*fullonica*), on utilise l'ammoniac de l'urine pour dégraisser le linge, de l'alun et du soufre pour le teindre ou le blanchir.

Le textile est une véritable industrie à l'époque romaine. Il existe de petits ateliers pour les réparations de vêtements, mais également d'immenses installations quasi industrielles, comme celle retrouvée à Casal Bertone, à l'est de Rome, où le travail s'effectue à la chaîne.

Une fois filé, le tissu est foulé aux pieds dans des cuves pour être épaissi et pour en retirer les poils. Les cuves sont remplies de substances alcalines et d'urine fermentée (ammoniac) qui

font office de lessive et de détachant. Le tissu est ensuite lavé, essoré puis étendu sur une sorte de cage en rotin pour être blanchi par le soufre qui brûle en dessous (fig. 1).

Dans les *Métamorphoses*, Apulée témoigne, à travers l'histoire d'un foulon trompé par sa femme, du danger que présente l'inhalation de vapeurs de soufre. Un jour que l'homme rentrait plus tôt d'un repas chez un ami, il surprit des étouffements répétés. Ceux-ci provenaient de l'amant qui, caché par la femme sous la cage en osier, était en train de s'étouffer :

«Cependant le jeune homme, imprégné de l'âtre et pénétrante odeur du soufre, suffoquait, défaillait dans un nuage de vapeur, et comme c'est l'effet ordinaire de ce corps aux vertus actives, il était secoué de fréquents étouffements. (...) Son ennemi ne tarderait pas à succomber de lui-même à la violente action du soufre.» *Métamorphoses* 9, 24, 2-3 ; 25, 3 (trad. P. Valette, CUF)

Les vapeurs d'alun, d'ammoniac, de soufre sont toxiques et irritantes pour les voies respiratoires. Mais le danger ne provient pas que de là. On a pu observer que les parois des cuves étaient rongées par l'acide de l'ammoniac. On peut donc imaginer l'état des pieds du foulon qui y macéraient quotidiennement. Mais il y a également les mouvements répétés inlassablement par les ouvriers qui entraînent des déchirures et des lésions. Les études paléopathologiques révèlent que les parties les plus affectées sont la



2

colonne vertébrale, la clavicule et l'humérus (appui sur le bord de la cuve), le tibia, le fémur et les talons.

L'examen des squelettes de la nécropole et du mausolée de Casal Bertone à Rome a révélé que la grande *fullonica* toute proche employait une main-d'œuvre féminine et infantile (40% de jeunes de moins de 20 ans) présentant ce type de lésions osseuses.

■ La nocivité des tuyaux de plomb, mythe ou réalité?

Le saturnisme est une réalité dans l'Antiquité, mais il est faux d'accuser l'eau provenant des tuyaux de plomb (fig. 3). Cette idée reçue, toujours présente au 21^e siècle, vient de l'architecte Vitruve (1^{er} s. av. J.-C.)

«De plus, l'eau qui vient de ces tuyaux [en poterie] est beaucoup plus saine que celle qui traverse les conduites en plomb, car le plomb apparaît défectueux du fait qu'il donne naissance à la céruse ; or celle-ci passe pour être nuisible au corps humain. Dans ces conditions, si ce que produit le plomb est mauvais, on ne saurait douter que lui-même ne soit également malsain.» *De l'architecture* 8, 6, 10 (trad. L. Callebaut, CUF)

Le plomb est une matière toxique pour les ouvriers qui le travaillent et inhalent des vapeurs nocives entraînant le saturnisme. L'eau coulant dans les conduites ne constitue cependant aucun danger. L'eau amenée à Rome est une eau dure, comme le montrent les couches de tartre observées à l'intérieur des aqueducs. Les dépôts de calcaire dans les tuyaux empêchent l'eau d'entrer en contact avec le plomb.

La vaisselle de bronze contenant du plomb présentait bien plus de dangers. Elle était recouverte d'une couche de plomb afin d'être protégée de l'oxydation. Le vin, comme les fruits ou les olives, stockés dans des récipients en bronze, renfermaient de fortes teneurs en plomb, ce qui explique pourquoi les Romains aisés étaient davantage touchés que la classe populaire qui utilisait des récipients en terre cuite, quoique la céramique à glaçure plombifère puisse aussi être toxique.



3

Quelques chiffres : Actuellement, on considère que la valeur tolérable de plomb dans l'eau est de 0,025 mg/l. Des expériences ont pourtant révélé que l'on pouvait atteindre des taux de 20 à 800 mg de plomb par litre ! Pour exemple, de la citronnade conservée pendant 24 heures dans une cruche contenant du plomb peut atteindre une teneur de 156 mg/l.

1-2 *Fullonica* de Veranius Ipseus, Pompéi (milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.). Naples, musée archéologique national.

3 Tuyau de plomb, Lyon (Haut-Empire). Lyon, musée gallo-romain. Inscription (CIL XIII, 1029, no 12): *Terent(tia) Secundilla L(ugduni) f(ecit)*, «Terentia Secundilla de Lyon l'a fabriqué».

Santé et maladie des Gallo-Romains

Christiane Kramar

Définie en 1913 par Sir Ruffer comme «la science des maladies dont on peut démontrer l'existence sur les restes humains et animaux des temps anciens», la paléopathologie apporte de précieux renseignements sur l'état de santé, le comportement et le mode de vie des populations du passé. Elle participe aussi à l'enrichissement de l'histoire des maladies et offre aux médecins d'aujourd'hui l'occasion de suivre l'évolution d'une maladie qui n'a pas fait l'objet d'une thérapeutique moderne et qui s'est développée bien avant l'avènement des antibiotiques.

Elle repose essentiellement et le plus souvent sur l'étude des restes calcifiés, soit les dents et les os. Les lésions recherchées sont celles dont nous souffrons aujourd'hui : en pathologie dentaire, caries, abcès, parodontopathies, perte des dents..., en pathologie osseuse, troubles du développement, traumatismes, infections, tumeurs et rhumatismes.

Les dents, mémoire de notre passé

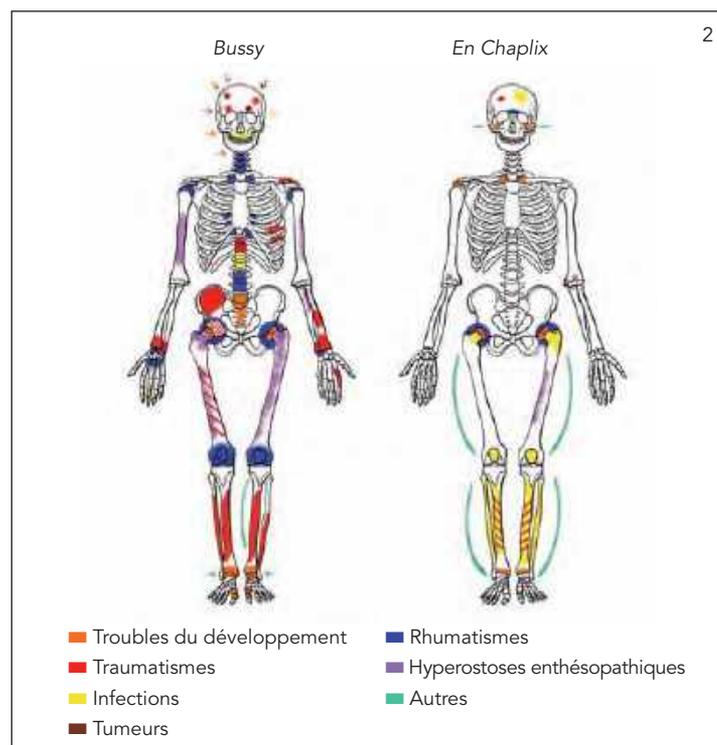
Rares sont les personnes à ne pas avoir souffert de leurs dents! Qu'en était-il à l'époque romaine? Pour répondre à cette question – partiellement du moins, puisque l'un des rites funéraires des Romains étant l'incinération, un grand nombre de renseignements nous échappe – nous avons observé les restes dentaires des populations gallo-romaines d'Avenches (*En Chaplix*, *À la Montagne*, *Sur Fourches* et *Les Tourbières*) et de Payerne (*Route de Bussy*). Nous nous sommes intéressée aux caries mais aussi à d'autres indicateurs tels que les troubles de l'éruption, les malpositions et malformations des dents, le degré d'usure des couronnes, les dépôts de tartre et les hypoplasies de l'émail, lésions situées sur la surface de la couronne qui permettent de connaître une partie de l'histoire individuelle des enfants et des adultes d'une population donnée. Lorsqu'elle n'est pas soignée, la carie évolue. L'infection peut alors se manifester par un abcès, puis s'étendre, toucher les maxillaires et mettre même la vie en danger. La destruction de la couronne par la lésion carieuse se traduit par la formation de chicot et peut mener à la perte de la dent. La chute des dents peut aussi être la conséquence de problèmes de gencives, les parodontopathies, qui touchent les adultes dès l'âge de 35 ans (fig. 1).



Que nous apprend donc l'étude de ces Gallo-Romains vaudois? Elle montre que les adultes d'*En Chaplix* paraissent avoir moins souffert de caries, d'abcès et de parodontopathies que leurs voisins, être moins nombreux à présenter des chicots, des dépôts de tartre et avoir perdu des dents de leur vivant. L'analyse des incidences relatives des caries et du tartre indique que les gens d'*En Chaplix* – population aisée – avaient manifestement un mode de vie qui différait de celui des populations avoisinantes en ayant accès à une nourriture plus fine et plus élaborée.

Vie active? Vie oisive? Les gens d'Avenches/En Chaplix et ceux de Payerne/Route de Bussy

L'étude des vestiges osseux des femmes et des hommes inhumés d'Avenches/*En Chaplix* et de Payerne/*Route de Bussy*



confirme que leur mode de vie différait : vie oisive pour les premiers, vie active pour les seconds.

Cette différence est clairement mise en évidence par la représentation graphique des diverses pathologies osseuses qui ont affecté ces sujets : elle repose essentiellement sur les traumatismes, les rhumatismes dégénératifs et les hyperostoses enthésopathiques (fig. 2). Les hyperostoses enthésopathiques correspondent à des ossifications qui se développent dans les zones d'insertion des tendons et des ligaments (les enthèses) et reflètent non seulement l'âge des sujets mais aussi les diverses sollicitations physiques auxquelles ils ont été confrontés tout au long de leur vie. Quasi absentes chez les gens d'En Chaplix, elles affectent tant le rachis que les os des membres de ceux de Payerne.

Les rhumatismes dégénératifs, les arthroses, ne touchent, à *En Chaplix*, que des hanches au préalable fragilisées par des malformations ou des infections comme la tuberculose. À Payerne, les lésions rhumatismales sont plus fréquentes et intéressent de nombreuses articulations, à la colonne et aux membres.

Les traumatismes diffèrent également puisqu'on ne relève aucune fracture chez les adultes d'Avenches alors qu'elles sont nombreuses et variées chez ceux de Payerne. Blessures de la vie courante, séquelles d'actes violents, fractures liées à l'état physiologique individuel, toutes ces causes ont laissé des traces sur les os de plus du tiers des sujets. Notons que les effectifs des deux populations sont comparables, avec 29 personnes à Payerne et 25 à Avenches, et que les hommes y sont nettement surreprésentés. La gravité des lésions et le handicap – sans oublier les douleurs – qu'elles ont entraîné sont variables : citons les fractures guéries de côtes, des fractures du crâne, des fractures dites de défense touchant les os de l'avant-bras, une fracture du radius (dite de Pouteau) chez une femme ostéoporotique et une grave fracture du bassin chez un homme âgé. L'étude des populations des autres nécropoles d'Avenches confirme ainsi la différence du mode de vie de celle d'*En Chaplix* (fig. 3).

— Les calcifications biologiques et le mode de vie des populations du passé

Lors des fouilles archéologiques, on rencontre parfois, parmi les ossements d'un individu, des masses « dures » qui correspondent à des calculs ou à des calcifications tissulaires pathologiques tels les kystes hydatiques, mais aussi les fibromes utérins calcifiés et les plaques pleurales. Ces exemples, par leurs différences étiologiques, apportent de précieux renseignements sur le statut social et le mode de vie de la personne atteinte et montrent également la pérennité d'affections que nous connaissons aujourd'hui.

Les kystes hydatiques témoignent ainsi d'une échinococcose, maladie due au développement de la larve du *Taenia echinococcus granulosus* (fig. 4). Ce parasite de l'intestin grêle du chien provoque chez l'homme et chez les animaux qui lui servent d'hôtes intermédiaires de graves dommages. La maladie hydatique prévalant où l'homme, les chiens, les moutons et les bovins vivent en contact intime, elle donne des informations sur la domestication des animaux et les conditions de vie de la population intéressée.

L'intérêt de la découverte de fibromes utérins calcifiés et de plaques pleurales réside aussi dans notre rapport avec des maladies qui



nous touchent... et qui existaient autrefois. Ainsi, les fibromes, tumeurs bénignes de l'utérus, ont subi les mêmes transformations – dont la dégénérescence calcaire qui nous intéresse en paléopathologie et qui survient le plus souvent après la ménopause – qu'ils subissent actuellement. Quant aux plaques pleurales – concrétions plates, aux étiologies variées, qui se développent dans la plèvre – elles peuvent présenter des similitudes avec des maladies actuelles comme l'asbestose, pneumoconiose due à l'inhalation de poussières d'asbeste, l'amiante.

Les calculs, enfin, en particulier ceux qui se développent dans le système urinaire, sont aussi riches en informations : les calculs rénaux se retrouvent, aujourd'hui, surtout chez les adultes des pays développés au régime alimentaire riche en viande et en sucres raffinés alors que les vésicaux se développent chez les jeunes enfants, d'origine rurale surtout, au régime essentiellement végétarien.

1 L'homme mature 174 des *Tourbières* a souffert de ses dents... carie au collet de sa troisième molaire gauche, problèmes de gencives, perte de sa première molaire de son vivant, rétention et malposition de sa canine gauche.

2 Comparaison de la pathologie osseuse des adultes d'Avenches/*En Chaplix* et de Payerne/*Route de Bussy* prouvant le mode de vie différent de ces populations.

3 Pseudarthrose, articulation accidentelle due à l'absence de consolidation spontanée d'une fracture de la diaphyse du cubitus gauche de l'homme âgé 139 des *Tourbières*.

4 Kystes hydatiques calcifiés qui prouvent que l'homme âgé 179, Avenches/*À la Montagne* a été infesté par un ver, le *Taenia echinococcus granulosus*.



Quelques cas pathologiques en Gaule romaine

Yann Ardagna, Luc Buchet, David Gandia, Gaëlle Granier et Raoul Perrot



Un cas de trépanation gallo-romaine

David Gandia et Raoul Perrot

Un fragment crânien, découvert en 1968 dans un puits gallo-romain près de Tournus (Saône et Loire), au lieu-dit Croix-Juillet, constitue un témoignage rare de trépanation à l'époque gallo-romaine. Le fragment était mêlé à des tessons de céramiques, des restes de faune et d'autres restes humains qui furent tous attribués au même individu, un homme âgé de 35 à 40 ans. Grâce au mobilier contenu dans le puits ainsi que celui des autres structures en présence, l'occupation du site est datée du 1^{er} au 4^e s. apr. J.-C.; les restes osseux quant à eux pourraient dater du 2^e s. apr. J.-C.

La trépanation, dont nous ne possédons qu'une portion de 15 mm (fig. 1), est située sur un fragment de pariétal gauche d'une dizaine de centimètres de long sur cinq de large. L'aspect émoussé de la lésion et ses contours très doux à l'extérieur et au contraire très vifs à l'intérieur (fig. 2) indiquent une trépanation cicatrisée qui montre que l'individu a bien supporté l'intervention et en a guéri. Cependant aucun élément ne nous permet d'estimer la forme totale de la trépanation ainsi que les raisons qui l'ont motivée.

Un examen de la bibliographie ne révèle que quelques cas assurés et bien documentés de trépanation pour l'époque gallo-romaine, ce qui confirme le caractère exceptionnel de ce genre d'intervention. La pratique est également attestée par la découverte de trépanans, de burins et de gouges spécialisés dans la tombe du médecin de Bingen et la maison du chirurgien de Rimini.

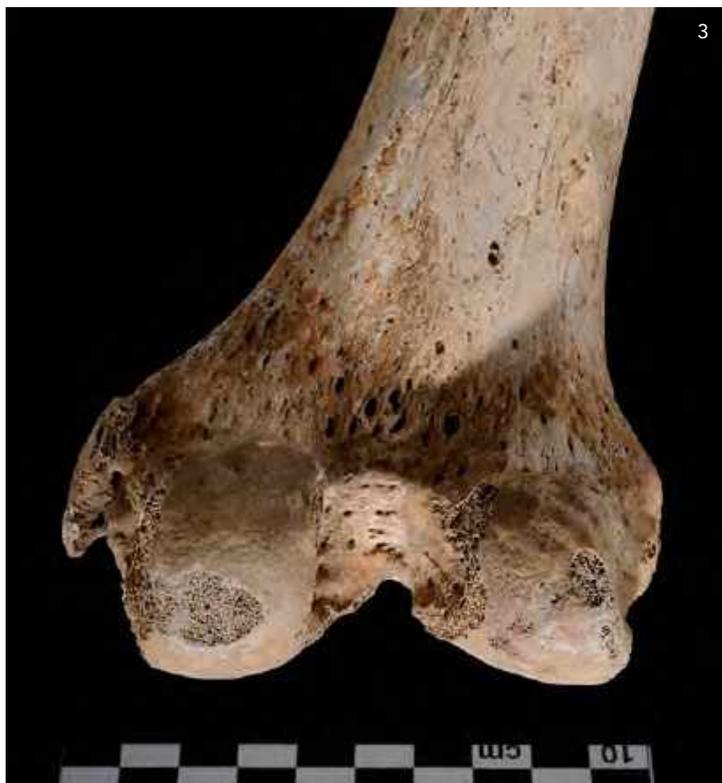
Comment expliquer la rareté des spécimens archéologiques, alors que cette technique chirurgicale est bien attestée à des périodes reculées comme le Néolithique? L'usage de la crémation, réduisant les possibilités d'observation de vestiges osseux intacts, permet-il, à lui seul, d'expliquer cette lacune?

Le médecin de l'époque romaine avait atteint un niveau élevé de perfectionnement qui lui permettait d'évaluer les risques encourus par le patient. Galien (129 - ~ 216 apr. J.-C.) explique comment éviter de léser les méninges pendant l'opération. La trépanation ne semble avoir été pratiquée qu'en dernier recours, en cas de choc grave, entraînant un hématome sous-dural, de fractures du crâne ou de compressions dues à d'autres affections ou anomalies telle l'hydrocéphalie, dont Galien décrit l'opération. À Fidènes, près de Rome, une tombe de 100 av. J.-C. a livré les restes d'un enfant hydrocéphale qui n'a pas survécu à l'opération faite avec une gouge du type retrouvé dans la «Maison du chirurgien» de Rimini.



■ Séquelles d'une entorse du genou et d'une entorse carpo-métacarpienne Luc Buchet

Les pièces osseuses du squelette mis au jour dans la tombe 10 de la nécropole antique de Lyon-La Favorite appartiennent à un homme adulte de taille moyenne (1,66 m), plutôt robuste, dont l'âge au décès a été estimé entre 30 et 50 ans. On retiendra, parmi les pathologies observées, plusieurs atteintes d'origine traumatique, aux genoux et au poignet gauche.



Le fémur droit présente une protubérance osseuse anormale sur l'épicondyle médial, à l'insertion du ligament collatéral médial (ou ligament latéral interne) (fig. 3). Cette excroissance est caractéristique d'une séquelle d'arrachement du ligament lors d'une entorse grave du genou ayant évolué vers une ossification de l'hématome à l'endroit de l'arrachement. Cette atteinte est appelée maladie de Pellegrini-Stieda. Une telle entorse intervient dans un mouvement en *valgus* – c'est-à-dire pied parti vers l'extérieur – et en rotation externe. Elle est souvent associée à une forte activité mais, dans le cas présent, la cause précise de l'entorse du genou est inconnue. L'instabilité du genou, consécutive au traumatisme, a pu induire une gêne à la marche et avoir des répercussions sur l'organisme dans son ensemble. Elle a favorisé, notamment, le développement de lésions arthrosiques sur le genou gauche qui se trouvait alors en surcharge fonctionnelle. Ainsi, le condyle médial du fémur gauche présente une ossification de la coque condylienne (les coques condyliennes limitent l'hyper-extension du genou), bien visible sous la forme d'un bourrelet sur le pourtour des surfaces articulaires (fig. 4). Ce que ne dit pas l'examen du squelette, c'est qu'il y a sans doute eu d'autres lésions associées, sans répercussion osseuse, comme une rupture du ligament croisé antérieur et/ou une lésion du ménisque interne, chacune ayant sa propre expression douloureuse.



Sans que l'on puisse savoir si ce traumatisme s'est produit en même temps que celui du genou, l'homme inhumé dans la tombe 10 de la nécropole de Lyon-La Favorite présente des séquelles d'une entorse carpo-métacarpienne. La lésion se présente sous la forme d'un bloc osseux comprenant les deuxième et troisième métacarpiens, le capitatum, le trapézoïde et le trapèze (fig. 5). Il s'agit d'une entorse carpo-métacarpienne des troisième et quatrième rayons, relativement rare car l'articulation carpo-métacarpienne est très stable et le désempolement articulaire implique une action violente. La déchirure des capsules articulaires a provoqué un hématome qui s'est ossifié et s'est enkylosé. Toutefois, cette lésion n'a dû laisser que peu de séquelles fonctionnelles car elle est bien supportée, une fois passée la phase de cicatrisation.



Deux cas d'anomalie dégénérative et de traumatisme

Yann Ardagna et Gaëlle Granier

Deux cas antiques du sud de la France illustrent les lésions les plus répandues en paléopathologie, toutes périodes chronologiques confondues : les anomalies dégénératives et les traumatismes.

Les vestiges ostéologiques d'un homme d'une cinquantaine d'années provenant d'une petite nécropole du centre-ville de Toulon dans le Var (3^e - 4^e s. apr. J.-C.) présentent une lésion très fréquente : l'arthrose. Sur les vertèbres lombaires, on remarque des excroissances osseuses qui se développent horizontalement au niveau du rebord des corps vertébraux (fig. 6 et 7). Elles sont plus évoluées pour les deux premières vertèbres lombaires. On parle d'ostéophytes pour décrire cette production d'os pathologique. Ce sont les seules altérations relevées sur ce sujet. Ces lésions ostéophytiques sont typiques de l'arthrose vertébrale qui est une constante dans l'étude des populations du passé sans être nécessairement associée à des conditions de vie difficiles.



6



7



8



9

Les fractures sont les lésions les plus fréquentes après les altérations dégénératives. Le radius gauche d'un homme d'environ 50 ans, issu de la fouille d'une nécropole de la région d'Arles (3^e s. apr. J.-C.) présente une fracture, probablement oblique, cicatrisée. Au cours de la soudure, l'os régénéré en vue de la consolidation, appelé « cal », s'est formé alors que les deux fragments n'étaient pas tout à fait correctement alignés. On parle alors d'un « cal vicieux » qui entraîne une déviation axiale de l'os ainsi qu'un léger raccourcissement général de l'os (fig. 8 en comparaison avec un os sain) difficile à évaluer en raison d'un mauvais état de conservation du squelette. Si aucune séquelle n'a gêné les mouvements ou les activités de ce sujet, la fracture est à l'origine d'arthroses secondaires du coude et surtout du poignet. Au niveau des zones articulaires avec les petits os du carpe, on observe des remodelages (ostéophyte et porosités) assez conséquents qui témoignent d'une sévère arthrose du poignet après la cicatrisation de la fracture.

1 Le pariétal trépané : vue exo-cranienne (en haut) et endo-cranienne (en bas).

La trépanation est située à droite sur les deux photos.

2 Grossissement de la zone trépanée : vue exo-cranienne (en haut) et endo-cranienne (en bas).

3 Fémur droit de l'homme inhumé dans la tombe 10, nécropole de Lyon-La Favorite : séquelle d'arrachement du ligament collatéral médial.

4 Fémur gauche de l'homme inhumé dans la tombe 10, nécropole de Lyon-La Favorite : ossification de la coque condylienne (lésions arthrosiques).

5 Séquelle d'entorse carpo-métacarpienne de l'homme inhumé dans la tombe 10, nécropole de Lyon-La Favorite.

6-7 Arthrose vertébrale de l'homme de la tombe de la nécropole de Toulon : formation d'ostéophytes (excroissances osseuses) sur les vertèbres lombaires.

8 Déviation axiale du radius de l'homme d'une tombe d'Arles en comparaison avec un os sain : formation d'un cal vicieux.

9 Vue antérieure (détail).

Médecine, religion et magie

Véronique Dasen

Dans l'Antiquité, différents types de médecine coexistent, celle du médecin et de ses médicaments, celle du prêtre ou du magicien avec ses prières et ses amulettes. Les médecins n'interdisent pas aux malades de s'adresser aux dieux qu'ils honorent aussi. Médecine divine et médecine des hommes ne sont pas antagonistes, mais complémentaires.

Des divinités salutaires...

À côté du couple d'Asclépios (Esculape en latin) et de sa fille Hygie, personnification d'une santé si précieuse qu'on la divinise (fig. 1), plusieurs dieux sont investis d'un pouvoir salutaire. À l'époque républicaine, le sanctuaire de Minerva Medica sur l'Esquilin est célèbre à Rome, comme en témoignent un dépôt votif important (fig. 3 et 4) et des inscriptions. En Gaule, Apollon, père d'Asclépios et inventeur de la médecine (Ovide, *Métamorphoses* 1, 521-522), est souvent associé à Sirona, le pendant gaulois d'Hygie; il est assimilé à différentes divinités locales, comme Moritasgus, qui chassent les maladies. Ces sanctuaires peuvent être implantés auprès de sources thermales, comme celui de Salus («santé» en latin) Umeritana en Espagne, ou de Sequana aux sources de la Seine (fig. 3-4). De nombreux témoignages se rapportent au culte que leur rendent des médecins qui placent leurs espoirs et leurs succès sous leur patronage. Antiochos, médecin, rend ainsi hommage «aux sauveurs sans pareil des hommes parmi les immortels, Asclépios aux mains douces» et ses filles, Hygie et Panacée, sur une inscription provenant du camp légionnaire de Chester (Deva) (Rémy no 21), tandis qu'à Obernburg, Marcus Rubrius Zosimus, le médecin de la quatrième cohorte des Aquitains citoyens romains, dédie un autel aux grandes divinités salutaires Jupiter, Apollon, Esculape, Salus et la Fortune, qui l'ont aidé à sauver le préfet de la cohorte (CIL XIII, 6621). À Lyon, le médecin Phlégon, un esclave ou affranchi d'origine grecque, rend hommage, en latin, à une triade de déesses-mères gauloises, les *Matres* (fig. 2), gardiennes de la prospérité familiale, dont les compétences recoupent celles des divinités salvatrices gréco-romaines.

...au quotidien

Les médecins ne sont pas les seuls professionnels à s'adresser à Asclépios. Les Anciens relèvent l'importance de l'alimentation sur



la santé. La diététique est l'un des piliers de la médecine antique, et la production de nourriture est parfois explicitement placée sous la protection de divinités salutaires, comme sur le relief votif offert par C. Pupius Firminus, trésorier de l'association des boulangers de Rome (fig. 1). Le monument représente le couple d'Asclépios et Hygie debout, donnant à manger à deux énormes serpents. À gauche, Asclépios, barbu, porte une chevelure à longues mèches épaisses, enveloppé dans son manteau, le torse et l'épaule droite découverts, à droite Hygie, couronnée d'un diadème, porte une longue tunique et un manteau. L'ensemble évoque l'iconographie des laraires où les serpents, associés à la déesse Vesta, garantissent la prospérité de la maisonnée. On connaît un deuxième relief dédié par le même Pupius Firminus (CIL VI, 787), cette fois à Vesta qu'Ovide décrit comme la patronne des boulangers (*Fastes*, 6, 311-318), assise sur un trône portant un gâteau et des épis de blé, et nourrissant un serpent comme le fait aussi Salus. Le souci de fournir une farine et un pain de qualité n'est pas anecdotique. Le médecin Galien décrit les méfaits de la nocivité du blé parasité par l'ivraie et d'autres plantes comme la nielle, mal stocké et atteint de maladies cryptogamiques ou infesté d'insectes parasites.



— Offrandes anatomiques

Parmi le matériel votif qui permet d'identifier les sanctuaires de divinités guérisseuses, des offrandes peuvent représenter des parties externes ou internes du corps. Sur l'île tibérine, où, dès le Moyen Âge, un hôpital a succédé au sanctuaire d'Esculape, des dédicaces, des récits de guérisons miraculeuses et des offrandes anatomiques témoignent, comme à Épidaure, de la reconnaissance des pèlerins. Parfois, des inscriptions précisent les circonstances du vœu, comme la formule *VSLB, uotum soluit libens merito*, « il s'est acquitté de son vœu de bon gré, comme



3

de juste» ou *ex uoto*, «en exécution de son vœu». En Italie républicaine, comme en Gaule romaine, on dédie des parties du corps (tête, yeux, bras, mains, sein, jambes, pieds, sexe masculin, vulve...)



4

(fig. 3, 4, 5) à côté de modèles qui représentent des organes internes (utérus, intestins, cœur...), isolés ou, plus rarement, groupés sous la forme de plaque dite polyviscérale ou de buste dont l'abdomen est ouvert. Cependant, la représentation de certains organes peut être symbolique. Une paire d'yeux peut se rapporter aux maux de la vue ou solliciter l'attention divine (fig. 3 et 5). De même, les oreilles peuvent évoquer non pas l'organe malade, mais le souci du fidèle que le dieu écoute sa prière. Sans inscription, il est impossible de savoir si l'offrande fut apportée pour obtenir une guérison ou s'acquitter d'un vœu exaucé. Le membre est d'ordinaire figuré sain ou guéri, sans doute tel que le patient espérait le conserver ou l'obtenir.



5

— Soigner les plus faibles

Quand la médecine est impuissante, le recours aux dieux s'impose. Les enfants emmaillotés, en pierre, bois, terre cuite, plus rarement en bronze, constituent des offrandes fréquentes dans les sanctuaires guérisseurs d'Italie et de Gaule romaine. Ils peuvent être offerts à différentes occasions: pour une demande de fertilité, pour remédier à une grossesse difficile, en remerciement pour une heureuse naissance ou pour la sauvegarde du nourrisson, malade ou menacé par la forte mortalité infantile (fig. 6). Les médecins le reconnaissent: un mal anodin peut emporter les tout-petits, comme de simples aphtes qui empêchent de téter ou une dentition douloureuse qui cause de la fièvre.

— Le recours à la magie

À défaut de vaccins, on recourt aux amulettes. À côté des pierres magiques spécialisées, de nombreuses breloques servent de protection. Elles doivent neutraliser les puissances maléfiques que l'on tient responsables des maladies qui emportent principalement les enfants. La croyance au mauvais œil est répandue. On redoute les effets du *fascinum*, cette mystérieuse force destructrice qui naît de la vue du bonheur et de la prospérité d'autrui. Un regard chargé d'envie peut rendre malade et même tuer: « C'est bien la raison pour laquelle diverses amulettes passent pour servir de protection contre cette sorte de malveillance: leur aspect étrange attire le regard du fascinateur et l'empêche ainsi de se fixer sur sa victime », explique Plutarque dans ses *Propos de Table*.

Ce pouvoir nocif est indépendant de la volonté. Un compliment trop appuyé peut éveiller la jalousie des dieux. Des gestes

simples permettent de s'en prémunir. La saleté a parfois des vertus protectrices: «Des femmes, des nourrices, des servantes, mettent de la boue dans l'eau du bain, y trempent le doigt et en marquent le front de l'enfant. Si vous leur demandez: pourquoi cette eau sale, pourquoi cette boue? On vous répond: c'est pour détourner les mauvais regards, la jalousie et l'envie», raconte Jean Chrysostome (4^e s. apr. J.-C.) (*Première épître aux Corinthiens*).

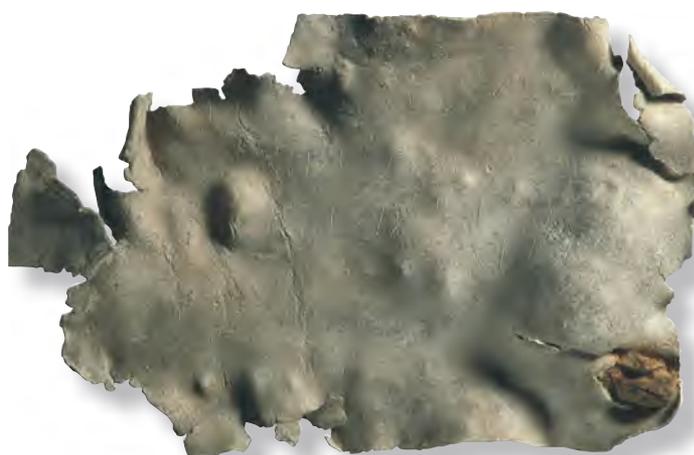
Les amulettes présentent une grande variété de formes (phallus, lunule, clochette...) et de matières (or, ambre, bois de cerf...). Des objets creux comme la *bulla* en or des garçons de naissance libre (fig. 7) contiennent parfois une autre amulette ou une substance aux propriétés thérapeutiques, tels les yeux de lézard vert que le médecin Marcellus Empiricus prescrit d'extraire délicatement avec une aiguille en cuivre pour en faire un *remedium* destiné à écarter tout mal aux yeux (*Des médicaments* 8, 50).

Quelques tombes de médecin ont livré des objets dont les propriétés des matériaux devaient renforcer l'efficacité: cuillère en cristal de roche, silex pour préparer des médicaments, pierres et phylactères, minces lamelles d'or ou d'argent gravées de formules magiques, souvent contre les maux de tête (fig. 4 et 7, chap. Tombes de médecins en Gaule romaine).

La magie peut cependant aussi chercher à rendre malade. Les tablettes de malédiction (*defixiones*) gravées sur du plomb demandent aux puissances infernales d'infliger les pires maux à des ennemis (fig. 8).



7



8



6

1 Relief votif en marbre (144 apr. J.-C.), Paris, musée du Louvre.

Inscription (*CIL VI*, 546): dédicace de C. Pupus Firminus.

2 Plaque en marbre, Lyon (2^e s. apr. J.-C.). Lyon, musée gallo-romain. Inscription (*CIL XIII* 1762): «Aux Mères augustes, Phlégon, médecin.»

(trad. B. Rémy).

3-4 Offrandes en terre cuite, Rome (?) (époque républicaine).

Lausanne, musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

5 Plaquette en bronze, sanctuaire des Sources de la Seine (époque gallo-romaine). Dijon, musée archéologique.

6 Statue en calcaire, sanctuaire des Sources de la Seine (époque gallo-romaine). Dijon, musée archéologique.

7 Bulle, pendentif en forme de massue d'Héraclès et bague en or, tombe à incinération de la villa de Saint-Fréjus (1^{er} s. apr. J.-C.), Marenne. Lyon, Service régional de l'archéologie.

8 Tablette magique en plomb (*defixio*), Avenches, nécropole d'*En Chaplix*, enclos funéraire nord (époque gallo-romaine). Avenches, musée romain.

Inscription: «Marius (souhaite) que son (sa) Cinna et celui qui l'a ensuite donné(e) à quelqu'un d'autre décèdent tous les deux!» ou «Marius, fils de Cinna, (souhaite) que les siens et celui qui les a réconciliés, décèdent!» (trad. R. Frei-Stolba).

Les pierres qui soignent

Véronique Dasen



Une tradition très ancienne prêche aux minéraux des vertus protectrices et thérapeutiques. À l'époque romaine, des pierres semi-précieuses, généralement portées en bague ou pendentif, sont gravées d'images qui augmentent leurs pouvoirs. Elles agissent sur le corps grâce à la force cachée des divinités, des signes, *characteres*, et formules magiques, *logoi* ou *voces magicae*, inscrites en positif sur leurs deux faces. Les maladies qu'elles soignent sont évoquées visuellement de manière métaphorique.

De nombreuses gemmes magiques représentent le combat d'Héraclès contre le lion de Némée, souvent gravé sur du jaspé rouge auquel on attribue des qualités prophylactiques et hémostatiques (fig. 1). Le héros remporte une victoire sur la maladie comparée à un animal féroce. L'inscription *KKK*, peut-être l'abréviation du mot *kôlike*, indique que le héros contrôle les maux de la région du ventre. Le médecin byzantin Alexandre de Tralles (6^e s. apr. J.-C.) prescrit de porter en cas de colique une « pierre de Médie » sertie dans une bague en or, portant gravée la figure d'Héraclès en train de maîtriser le lion de Némée. Le héros doit probablement ses pouvoirs à sa réputation proverbiale de gros mangeur, jamais malade, auquel le propriétaire de la gemme peut s'identifier en espérant bénéficier de la même résistance.

Une autre série numériquement importante représente une ventouse fermée par une clé (fig. 2). Ces pierres portent l'image de la matrice, comparée à une ventouse dans les textes médicaux. Ce type de motif est toujours gravé dans de l'hématite ou « pierre de sang (*haima*) », par analogie avec le sang dont la gemme doit contrôler le flux. La clé placée sous l'ouverture de la ventouse symbolise la surveillance de deux sortes de mouvements utérins décrits dans les traités de gynécologie antique : d'ouverture, nécessaire à l'ascension du sperme, de clôture pour le retenir et permettre la conception, puis le déroulement de la gestation, d'ouverture à nouveau quand la grossesse arrive à son terme, en contrôlant tout risque d'hémorragie lors de l'accouchement.

D'autres jeux d'images ont une action thérapeutique. Si l'on souffre de sciatique ou de rhumatismes, il est recommandé de porter sur soi une hématite sur laquelle est gravé un moissonneur

courbé, coupant des épis (fig. 3). L'autre face porte l'inscription : « Je travaille et ne souffre pas », ou, comme ici : ΣΧΙΩΝ (pour *ischion*) « Pour les hanches ».

Les gemmes avec un lézard (fig. 4) se réfèrent à une recette livrée par plusieurs auteurs qui emploient un lézard vert aveuglé un jour de lune croissante. Élien (*La personnalité des animaux*, 5, 47) explique que l'animal est enfermé, les yeux crevés, dans un pot pendant neuf jours avec une bague en argent incrustée d'une pierre de jais sur laquelle est gravé un lézard. Quand le pot est rouvert, l'animal a retrouvé la vue et la bague devient un remède pour les yeux. L'inscription au revers ordonne : ΚΑΝΘΕ ΣΟΥΛΕ, « Œil soigne-toi ».

Asclépios, le dieu de la médecine, n'apparaît qu'exceptionnellement sur les gemmes magiques, ici un jaspé rouge qui convoque sa puissance thérapeutique pour soulager un mal indéterminé (fig. 5). Une variante inhabituelle (fig. 6) représente une figure humaine à tête de lion, Hélioros, tenant le bâton du dieu autour duquel s'enroule un serpent.

Les médecins mentionnent les vertus de ces pierres. Galien reconnaît les qualités curatives du jaspé vert sur la digestion (*Sur l'efficacité des médicaments simples* 10, 19), tandis que Marcellus Empiricus (4^e s. apr. J.-C.) conseille d'ajouter l'image de Chnoubis, un serpent à tête de lion radiée, qui gouverne la région du ventre (fig. 7) :

« Voici un remède contre les maux d'estomac : grave sur un jaspé un serpent à tête radiée avec sept rayons, insère la pierre dans une monture d'or et porte-la autour du cou. » (*Des médicaments* 20, 98)

Dans son traité de gynécologie et d'obstétrique, Soranos d'Ephèse (2^e s. apr. J.-C.) ne s'oppose pas à ces pratiques, tout en ne se faisant aucune illusion sur leur efficacité :

« Certains prétendent qu'il existe même des remèdes agissant par antipathie, tels l'aimant, la pierre d'Assos, la présure de lièvre, et autres amulettes auxquels nous n'accordons pour notre part aucun crédit ; on ne doit pas s'opposer à leur utilisation : si l'amulette n'a aucun effet direct, du moins l'espoir que place en elle la malade lui redonnera-t-il peut-être du ressort moral. » (*Des maladies des femmes* 3, 12 (trad. P. Burguière, D. Gourevitch, Y. Manilas CUF)



2



3



4



5



6



7

1 Jaspe rouge. Paris, Cabinet des Médailles.

2 Hématite. Paris, Cabinet des Médailles.

3 Hématite. Paris, Cabinet des Médailles.

4 Jaspe vert. Paris, Cabinet des Médailles.

5 Jaspe rouge. Paris, Cabinet des Médailles.

6 Jaspe vert. Paris, Cabinet des Médailles.

7 Calcédoine. Paris, Cabinet des Médailles.

Bibliographie d'orientation



— Ouvrages généraux

- H. Achner, *Ärzte in der Antike*, Mainz, 2009.
J. André, *Être médecin à Rome*, Paris, 1987.
J.-M. André, *La médecine à Rome*, Paris, 2006.
E. Berger, *Das Basler Arztrelief: Studien zum griechischen Grab- und Votivrelief um 500 v. Chr. und zur vorhippokratischen Medizin*, Basel, 1970.
A. Cruse, *Roman Medicine*, Stroud, 2004.
V. Dasen (dir.), *La médecine à l'époque romaine*, *Archéo-Théma*, 16, septembre-octobre 2011.
M. D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident, I, Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 1997.
R. Jackson, *Doctors and Diseases in the Roman Empire*, London, 1988.
J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, 1992.
H. King, V. Dasen, *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Lausanne, 2008.
A. Krug, *Heilkunst und Heilkult. Medizin in der Antike*, München, 1985.
A. Krug, *Das Berliner Arztrelief*, Berlin, 2008.
K.-H. Leven (éd.), *Antike Medizin, ein Lexikon*, München, 2005.
B. Maire, *Se soigner par les plantes. Les «Remèdes» de Gargile Martial*, Lausanne, 2007.
Natacha Massar, *Soigner et servir: histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2005.
H. Matthäus, *Der Arzt in römischer Zeit, I et II*, Stuttgart, 1987-1989.
V. Nutton, *Ancient Medicine*, London, 2004.
G. Penso, *La médecine romaine: l'art d'Esculape dans la Rome antique*, Paris, 1984.
B. Rémy, avec la coll. de P. Faure, *Les médecins dans l'Occident romain*, Bordeaux, 2010.
É. Samama, *Les médecins dans le monde grec: sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003.

— Catalogues d'exposition

- L'œil dans l'antiquité romaine: exposition Lons-le-Saunier, Musée d'archéologie, 31 janvier-4 avril 1994*, Lons-le-Saunier, 1994.
G. d'Andiran (dir.), *La médecine ancienne, du corps aux étoiles*, Paris-Cognay, 2010.
A. Verbanck-Piérard (dir.), *Au temps d'Hippocrate: médecine et société en Grèce antique*, Mariemont, 1998.

— Ouvrages et articles spécialisés

- P. A. Baker, *Medical Care for the Roman Army on the Rhine, Danube and British Frontiers in the First, Second and Early Third Centuries AD*, Oxford, 2004.
A. Bouet, *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines* (*Gallia* suppl. 59), Paris, 2009.
R. Boyer, V. Bel, L. Tranoy et al., «Découverte de la tombe d'un oculiste à Lyon (fin du II^e s. après J.-C.). Instruments et coffrets avec collyres», *Gallia*, 47, 1990, p. 215-249.
S. De Carolis (dir.), *Ars medica, I ferri del mestiere. La domus 'del Chirurgo' di Rimini e la chirurgia nell'antica Roma*, Rimini, 2009.
O. de Cazanove, «Enfants en langes: pour quels vœux?», in G. Greco, B. Ferrara (éds), *Doni agli dei. Il sistema dei doni votivi nei santuari*, Pozzuoli, 2008, p. 271-284.
A. Ciarallo, E. de Carolis (dir.), *Pompéi: nature, sciences et techniques*, Milan, 2001.

- H. Eschebach, *Die Arzthäuser in Pompeji* (*Antike Welt*, Sondernummer 15), Mainz, 1984.
- M. Feugère, E. Künzl, U. Weisser, *Les aiguilles à cataracte de Montbellel (Saône et Loire). Contribution à l'étude de l'ophtalmologie antique et islamique* (Les découvertes archéologiques en Tournugeois 12), Mâcon, 1988.
- D. Gourevitch, « Le pain des Romains à l'apogée de l'empire : bilan entomo- et botano-archéologique », *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2005, p. 27-47.
- A. Hillert, *Antike Arztedarstellungen*, Bern, 1990.
- D. Hintermann, *Der Südfriedhof von Vindonissa*, Brugg, 2000.
- M. Hirt, « Les médecins à Avenches/Aventicum. Étude basée sur l'ensemble du matériel relatif aux médecins », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 42, 2000, p. 93-133.
- B. Hobson, *Latrinae et foricae, Toilets in the Roman World*, London, 2009.
- R. Jackson, « Roman Doctors and their Instruments: Recent Research into Ancient Practice », *Journal of Roman Archaeology*, 3, 1990, p. 5-27.
- R. Jackson, « The Domus 'del Chirurgo' at Rimini: an Interim Account of the Medical Assemblage », *Journal of Roman Archaeology*, 16, 2003, p. 312-321.
- C. Kramar, avec la coll. de P. Blanc, « Étude paléanthropologique et paléopathologique des sujets inhumés à Avenches dans les nécropoles d'À la Montagne et de la porte de l'Ouest/Sur-Fourches », *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 47, 2005, p. 7-61.
- O. Krause, *Der Arzt und sein Instrumentarium in der römischen Legion*, Remshalden, 2009.
- E. Künzl, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, Köln/Bonn, 1983.
- , « Forschungsbericht zu den antiken medizinischen Instrumenten », in *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (ANRW)*, II, 37, 3, *Wissenschaften (Medizin und Biologie)*, Berlin-New York, 1996, p. 2433-2639.
- , « Instrumentenfunde und Arzthäuser in Pompeji: die medizinische Versorgung einer römischen Stadt des 1. Jahrhunderts n. Chr. », *Sartonia*, 11, 1998, p. 71-152.
- E. Künzl et H. Engelmann, « Römische Ärztinnen und Chirurginnen. Beiträge zu einem antiken Frauenberufsbild », *Antike Welt*, 28, 1997, p. 375-379.
- M. Maggetti, « L'intoxication des Romains par leur vaisselle à glaçure plombifère. Mythe ou réalité ? », in V. Dasen (dir.), *La médecine à l'époque romaine*, *Archéo-Théma*, 16, septembre-octobre 2011, p. 76-78.
- S. Musco et al., « Le complexe archéologique de Casal Bertone », in *Rome et ses morts. L'archéologie funéraire dans l'Occident romain*, *Les Dossiers de l'archéologie*, 330, décembre 2008, p. 32-39.
- J. Ortalli, Il medicus di Ariminum : una contestualizzazione archeologica dalla domus « del Chirurgo », *Rivista Storica dell'Antichità*, 37, 2007, p. 101-118.
- R. Perrot, « Étude anthropologique de vestiges humains provenant de deux puits gallo-romains (Tournus, Saône-et-Loire) », in *Documents des Laboratoires de Géologie de la faculté des Sciences de Lyon, Notes et Mémoires*, n° 45, 1971, p.131-148.
- J. Santrot et S. Corson, « Dans la tombe gallo-romaine de Saint-Médard-des-Prés (Vendée) : pigments, cosmétiques ou médicaments ? », in D. Frère et L. Hugot (dir.), *Archéologie des huiles et huiles parfumées en Méditerranée occidentale et en Gaule (VIII^e s. av.- VII^e s. apr. J.-C.)*, actes du colloque de Rome, 16-18 novembre 2009, Naples et Rennes, 2011, sous presse.
- H. Sobel, « Römische Arzneikästchen », *Saalburg-Jahrbuch*, 46, 1991, p. 121-147.
- J. Voinot, *Les cachets à collyres dans le monde romain*, Montagnac, 1999.
- J. C. Wilmanns, *Der Sanitätsdienst im Römischen Reich. Eine sozialgeschichtliche Studie zum römischen Militärsanitätswesen nebst einer Prosopographie des Sanitätspersonals*, Hildesheim, 1995.

Crédits photographiques

■ Avant-propos

Musée Granet, pays d'Aix.

■ Sommaire

Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz. Photos René Müller.

■ La médecine grecque

- 1 Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig. Photo Andreas F. Voegelin.
- 2 Antikensammlung, Staatliche Museen Berlin. Photo Arachne-DS 104083.

■ L'aryballe Peytel

- 1 D'après *Monuments et mémoires Piot*, XIII, 1906, pl. XIII.
- 2 Musée du Louvre. Photos RMN/Stéphane Maréchal.

■ La médecine à Rome

- 1 BNF/Département des Monnaies, Médailles et Antiques.
- 2 Musée du Louvre. Photo Maurice et Pierre Chuzeville.
- 3 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

■ L'identité du médecin

- 1 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.
- 2 Musées de Metz Métropole La Cour d'Or. Photo Jean Munin.
- 3 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

■ Tombes de médecins en Gaule romaine

- 1 RMN. Photo René-Gabriel Ojéda.
- 2 Paris, musée Carnavalet-Histoire de Paris. Photo R. Viollet.
- 3 RMN. Photo René-Gabriel Ojéda.
- 4-6 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos Chr. Thioc
- 7 Conseil régional des Pays de la Loire. Photo D. Pillet,
Conseil général de Loire-Atlantique/J. Santrot.

■ Anatomie et thérapeutique

- 1 Archéologie cantonale du Valais, Martigny.
- 2 Musée romain de Lausanne-Vidy.
- 4 Musée romain d'Avenches.

■ Les instruments du médecin

- 1-3 Soprintendenza Speciale per i Beni Archeologici di Napoli e Pompei.
- 2 Jena, Medizinhistorische Sammlung Meyer-Steineg.
- 4-5 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos J.-M. Degueule.
- 6 Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz. Photos René Müller.

■ La trousse d'oculiste de Lyon

- 1-3 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos J.-M. Degueule.
- 2 Photographie A.F.A.N.

■ Une boîte à médicaments en ivoire

- 1 a-c Rätisches Museum Chur.

■ La médecine militaire

- 1-3-4 Kantonsarchäologie Aargau/Vindonissa-Museum, Brugg.
- 2 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

■ La médecine par les plantes

- 1 Bibliothèque municipale de Lyon. Photo Didier Nicole.
- 2-3 Collection des musée et jardins botaniques cantonaux, Lausanne.

■ Hygiène et soins corporels

- 1-4 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos J.-M. Degueule.
- 5 AUGUSTA RAURICA. Photo Susanne Schenker.

■ Maladies et lieux insalubres

- 1-2 D'après A. Ciarallo et E. de Carolis (dir.), *Pompéi: nature, sciences et techniques*, Milan, 2001, p. 141.
- 3 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

■ Santé et maladie des Gallo-Romains

- 1 Musée Romain d'Avenches. Photo H. Amoroso.
- 2 Y. G. Reymond, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève et V. Martini, Université de Fribourg.
- 3 Chr. Kramar, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.
4. M. Vautravers, Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève.

■ Quelques cas pathologiques en Gaule romaine

1-2 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos J.-M. Degueule.

3-5 Université Nice Sophia Antipolis/Photographies CÉPAM.

6-9 Yann Ardagna UMR 6578.

■ Médecine, religion et magie

1 Musée du Louvre, Dist. RMN. Photo Stéphane Maréchalle.

2 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

3-4 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photos Chr. Thioc.

5 Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.

6 Musée romain d'Avenches.

■ Les pierres qui soignent

1-7 BNF/Département des Monnaies, Médailles et Antiques.

■ Bibliographie d'orientation

Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz. Photos René Müller.

■ Crédits photographiques

Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière. Photo J.-M. Degueule.



Plaquette en bronze représentant une paire d'oreilles, Revel-Tourdan (Isère) (époque gallo-romaine). Collection particulière.

Le caractère paradoxal de la civilisation romaine, à la fois proche et très éloignée de la nôtre, ressort particulièrement lorsqu'on s'intéresse à la médecine. Évoquer Rome et son empire, c'est faire revivre un monde où l'espérance de vie est limitée, la mortalité infantile élevée, où une banale infection peut être mortelle, où enfin religion et magie viennent souvent au secours de la science. Mais c'est aussi une civilisation qui connaît les traités de médecine hérités des Grecs, où les praticiens nombreux, surtout en milieu urbain, sont souvent spécialisés et disposent d'instruments perfectionnés. Ils savent réduire les fractures, soigner les plaies et même opérer la cataracte, dans une inlassable quête d'efficacité. Conscient de ses limites, le médecin pratique sous le regard du dieu qui guide sa main.

Cet ouvrage édité par le Département du Rhône accompagne l'exposition «*La médecine à l'époque romaine. Quoi de neuf, docteur?*», conçue en 2010 par le musée de Nyon (Suisse) et présentée au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière en 2011-2012.